VOLUME VII — WINNIPEG, MARDI, 4 MAI 1920 — NUMERO 47

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis $2.00
Union Postale $2.50

# LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD
619 Ave McMcDermot
Téléphones Garry 4264-4265

## Question ouvrière et combines

Nous avons publié, en *"Tribune libre"*, dans notre dernier numéro un article sur les *trusts* et la vie chère par *"Un Canayen"*.

Ce qu'il dit contre les *trusts* est malheureusement vrai en grande partie; mais il touche là une question brûlante et complexe. Faites disparaître les *trusts*, semble-t-il dire, et nous verrons tout rentrer dans l'ordre. C'est, à notre avis, plus complexe que cela: Le *trust* est un des éléments du problème. Notre correspondant a montré ce côté de la médaille; il n'a pas montré l'autre. L'autre existe et il n'est pas toujours beau.

Le *trust* est l'une de nos plaies; elle est grave. Nos gouvernants feraient bien d'y voir de près, et vite, s'ils veulent nous éviter les pires maux. Une autre plaie, non moins grave, ce sont les exigences des unions ouvrières et les grèves incessantes qu'elles font pour les appuyer. Pour couper court aux considérations, citons une dépêche des Etats-Unis, en date du 13 avril dernier:

*"Birmingham, Ala., 13 avril.—Les maitres plombiers de Birmingham sont requis de fournir des chauffeurs pour conduire les plombiers unionistes au travail, et les chauffeurs n'ont pas droit de faire du travail de plombage, d'après le comité qui fait une enquête sur la récente demande d'un salaire de $12.00 par jour par les plombiers.*

*"Ce Comité a aussi découvert dans son enquête que les plombiers avaient presque tout le travail de la ville; que l'emploi d'apprentis dans les boutiques de l'union était défendu dans le but de réduire le nombre des plombiers disponibles."*

Douze piastres par jour pour une journée de huit heures, c'est $1.50 de l'heure. Ajoutez à cela le profit du maître plombier qui doit vivre, lui aussi, le salaire du chauffeur qui doit conduire ces messieurs au travail, sans pouvoir travailler, et vous arrivez facilement à $2.00 de l'heure, peut-être plus, que doit payer celui qui doit construire ou réparer.

Est-ce un abus moins grave que celui des *trusts* dont parle notre correspondant? C'est un *trust* d'un autre genre: c'est bonnet noir et noir bonnet; les deux se valent.

Les unions ouvrières sont légitimes, mais si elles reposent sur le seul principe de l'intérêt personnel de ses membres, sans avoir une pensée pour le prochain d'à côté, elles deviennent facilement un mal à l'égal des pires *trusts*.

Mais deux noirs n'ont jamais fait un blanc; et si les efforts combinés de toutes les classes, travaillant dans la charité chrétienne et non dans l'égoïsme jouisseur, ne parviennent pas à apporter un remède au mal actuel, nous ne sommes pas loin de la catastrophe sanglante qui s'est produite ailleurs. Ce sera la ruine et la misère noire pour tous et la mort violente pour un grand nombre.

Les sources du mal sont dans l'oubli des faits d'une part, et, de l'autre dans l'erreur des intelligences.

Dans l'oubli des faits, disons-nous. On semble complètement perdre de vue que ce n'est pas sans répercussions terribles sur les réserves mondiales de vêtement et de vivre qu'on immobilise vingt millions d'hommes pour la production, en les appliquant à détruire le plus possible pendant cinq longues années de guerre. C'est un fait; il importe de ne pas le perdre de vue, quand la gêne se fait sentir.

L'autre source du mal est dans les intelligences. Les souffrances de toutes sortes n'ont pas manqué pendant la guerre; au sortir de la guerre on veut se reprendre et jouir le plus possible. A cette fin les profiteurs veulent arrondir leurs profits, et le monde du travail veut des heures de travail de plus en plus courtes et des salaires de plus en plus élevés. L'esprit égoïste et jouisseur est en haut comme en bas de l'échelle sociale.

Il faut limer les dents aux profiteurs, soit, nous en sommes; mais cette opération faite, si le monde ouvrier garde l'esprit qui l'anime en ce moment, nous seront tout aussi éloignés de la solution de l'angoissant problème que nous le sommes aujourd'hui.

C'est M. Moore, président du Congrès Fédéral des Métiers et du Travail,—non susceptible, par conséquent, de manquer de sympathie pour le monde ouvrier,—qui vient de poser ces jours derniers la question suivante:

*"Des salaires plus élevés et des heures de travail moins longues, est-ce bien là le remède à la situation où nous sommes? La réponse*, dit-il, *c'est: NON."*

Le remède est double: un changement dans l'ordre économique,—et pour cela il faut le concours bienveillant de toutes les classes; l'autre est moral,—c'est un changement dans la disposition des âmes. Celui-là Dieu seul peut nous le donner et Il l'a déjà offert au monde, il y a plus de vingt-cinq ans, par la bouche de l'immortel Pontife Léon XIII.

Nourrir la haine des classes l'une contre l'autre, c'est éloigner d'autant la solution du problème et préparer des catastrophes sanglantes.

Nous essayerons d'analyser, dans nos prochains numéros, l'encyclique *"Rerum Novarum"* sur la condition des ouvriers; pour aujourd'hui, contentons-nous de transcrire quelques paroles de cette encyclique que le monde a trop oubliée. En eût-il reçu les enseignements, qu'il ne se débattrait pas aujourd'hui dans l'abîme où il menace de s'engouffrer.

*"L'erreur capitale dans la question présente*, dit le Pape, *c'est de croire que les deux classes sont ennemies-nées l'une de l'autre, comme si la nature avait armé les riches et les pauvres pour qu'ils se combattent mutuellement dans un duel obstiné.*

*"C'est là une aberration telle qu'il faut placer la vérité dans une doctrine absolument opposée. Dans la société, les deux classes sont destinées par la nature même à s'unir harmonieusement et à se tenir mutuellement dans un parfait équilibre. Elles ont un impérieux besoin l'une de l'autre: il ne peut y avoir de capital sans travail ni de travail sans capital."*

Voilà l'un des enseignements que nous donne le Pape; nous reviendrons sur les autres un peu plus tard.

## Ce concours

Avez-vous lu, dans les deux derniers numéros de la *Liberté*, les copies primées de nos petits garçons et de nos fillettes qui prennent part aux concours d'histoire organisés par la *Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française* de Saint-Boniface? Si vous ne l'avez pas fait, reprenez vite ces deux numéros et ouvrez-les à la page féminine.

Nous ne savons pas qui féliciter davantage, de nos chers enfants ou de leurs aînées pour leur geste si intelligent et si patriotique.

Ce concours aura été une source féconde d'énergie nationale. Plusieurs des concurrents se ressentiront toute leur vie de ces travaux propres à éveiller les plus nobles sentiments dans leur coeur. Ils seront plus catholiques et plus français, deux choses que nous devons défendre avec l'acharnement,—nous allions écrire du désespoir; non pas,—mais avec l'acharnement d'une volonté trempée pour la lutte, quoiqu'il puisse en coûter.

Nous avons suivi ce concours avec un intérêt croissant. Nous ne voulons pas nous ériger en juge, car ces demoiselles remplissent trop bien leur rôle pour que nous ayions la tentation de vouloir aller occuper une position si bien remplie. Nous permettra-t-on de dire que nos fillettes de l'Académie Saint-Joseph, qui sont à l'honneur ce mois-ci, ont frappé la note juste? Cela leur a probablement valu leur succès. Le genre dialogué est vivant; en pareille matière il donne du relief au récit. La phrase est courte, elle coule de source, c'est bien français. C'est une musique à nos oreilles; et pour le coeur, quel charme! C'est la vie française qui coule à pleins bords. Qui dira quelle somme d'énergie patriotique ces enfants auront fait naître au coeur de leurs aînés, et quelle épaisse couche d'apathie ils auront entamée.

Au nom des meilleurs intérêts catholiques et français nous leur disons, merci.

Le prochain concours aura pour thème: "Dollard". Quelles belles choses il y aura à mettre sous les yeux du public qui lit la *Liberté!*

Nos fillettes ont frappé un beau filon, qu'elles n'aillent pas l'abandonner. A tout prix qu'elles gardent le dialogue et cette petite mise en scène; c'est charmant. Il ne reste à nos gars qu'à chercher mieux, ou, ce qui sera peut-être plus facile, tout en restant une difficulté réelle, de dépasser nos fillettes dans le genre choisi par elles.

Nos demoiselles de la Ligue sont déjà bien récompensées de leur idée aussi généreuse que patriotique. Nous leur souhaitons un succès grandissant. Que le nombre d'écoles qui prennent part au concours se double et se triple. Il y a place. Le travail que s'imposent les juges deviendra plus lourd, mais c'est un travail qu'ils aiment, car ils le sentent fécond.

Il l'est vraiment. C'est le meilleur acte de patriotisme de l'année. Si nous avions un prix de bonne action à décerner, c'est à ces demoiselles qu'il irait.

## Aux Communes

Que devient en tout cela sir Robert Borden? Au moment où nous écrivons, les journaux annoncent que sa santé se rétablit tellement bien... qu'il va retarder encore son retour et n'apparaitra en Chambre que peu de jours avant la fin de la session. Au moins on ne peut pas dire qu'il se dépêche trop et que la compagnie de ses ministres lui manque au point de lui faire commettre des imprudences.

Mais que signifie cette nouvelle manoeuvre? Elle coïncide avec la rumeur que M. Borden deviendrait prochainement ambassadeur du Canada à Washington, sous la direction immédiate du représentant de l'Angleterre. La rumeur n'est pas nouvelle et se répète deux ou trois fois par année depuis deux ans environ. Finira-t-elle par se réaliser? Cela importe peu, mais il n'y a pas moyen d'éviter l'impression que vraiment nous n'avons un premier-ministre que de nom. Nous avons toujours prétendu que M. Borden a virtuellement abandonné son poste, au mois de janvier dernier, et qu'il n'attend pour rendre sa décision finale et publique que l'occasion favorable aux intérêts du parti qu'il a créé en 1917, grâce à un concours de circonstances exceptionnelles. Les faits finiront, croyons-nous, par nous donner raison. Quand le moment sera venu, c'est-à-dire lorsqu'on se sera mis d'accord sur un successeur à la direction du parti unioniste, on apprendra son nom en même temps que la retraite formelle de M. Borden.

Et si l'on se demande quel sera le successeur en question, nous répondrions qu'à l'heure actuelle tout semble indiquer que ce sera sir Thomas White. Il est connu dans tout le pays comme homme de talent, doué d'une prestance et d'une éloquence suffisantes, sans être un entraineur comme on en a déjà connus, mais les temps sont changés et le Canada n'a plus les moyens de se payer de beaux mots et de grandes phrases. La guerre nous a endettés jusqu'aux oreilles, il se prépare des temps plus durs encore que ceux que nous traversons et le peuple électeur cherchera instinctivement un hommes d'affaires pour le tire... d'affaires. Et s'il ne le cherche pas de lui-même, on lui fera accroire qu'il le cherche et qu'il en a besoin.

L'organisation de 1917 est encore debout, bien huilée et prête à fonctionner, et M. White n'aura qu'à pousser un bouton pour la mettre en mouvement. Il reste à savoir si le résultat sera le même. D'autres facteurs sont entrés en scène, et il n'y a plus la guerre pour affoler les esprits anglo-saxons menacés dans leur suprématie mondiale. Les unionistes auront à compter avec les Fermiers-Unis de l'Ouest, puissamment organisés et pleins d'ardeur à la bataille, tandis que les libéraux ont un nouveau chef, ont remporté une victoire récente dans S-Jacques et une acclamation dans Kamouraska et semblent pleins de vie et d'allure combative depuis que la direction énergique de M. MacKenzie King a commencé à se faire sentir.

Cela fait trois groupes en présence, au lieu de deux comme dans le passé. Il en résultera nécessairement des surprises, des manoeuvres nouvelles et probablement un Parlement plus mêlé encore qu'autrefois. Il est curieux de voir déjà les efforts que l'on fait pour se rapprocher du groupe de la province de Québec, groupe important par le nombre et la valeur générale de ceux qui le composent. De Toronto un mot d'ordre a été lancé secrètement aux chefs unionistes de "faire amis" avec les Québécois et de les approcher sur un terrain de protection modérée, en invoquant la communauté d'intérêts qui doit rapprocher l'Ontario et le Québec contre les entreprises déraisonnables des Fermiers, qui voudraient supprimer toutes les taxes douanières et jeter bas un grand nombre d'industries canadiennes employant des milliers d'ouvriers et fournissant aux cultivateurs même des marchés de consommation importants dans toutes les villes industrielles, grandes ou petites.

On fait valoir que la province de Québec n'est pas seulement agricole, mais qu'elle possède des industries considérables, par exemple dans le commerce du bois et de la chaussure, sans parler d'un grand nombre d'autres, et qu'il serait désastreux que les Fermiers prennent le pouvoir et détruisent par d'imprudentes mesures fiscales le fruit de nombreuses années d'efforts et de courageuses et fructueuses entreprises industrielles.

En un mot, la protection modérée est à la mode; elle seule, prétend-on, peut permettre au pays de sortir peu à peu de ses embarras actuels, et il faut que Québec et Ontario fassent une alliance pour empêcher l'Ouest de tout bouleverser. Or, nos "amis" de l'Ontario sont gens pratiques et ne se contentent pas de rêver à ce qu'ils désirent, ils se mettent tout de suite en oeuvre lorsqu'ils ont décidé quelque chose. Et c'est pourquoi, de ce temps-ci, les plus influents parmi les nôtres s'étonnent parfois des amabilités qu'ils reçoivent de la part des députés et ministres de l'Ontario.

Ils peuvent être portés à attribuer ces avances à leurs qualités personnelles, mais nous leur conseillerions de ne pas trop s'y fier. Ces amitiés et ces compliments, ne sont pas spontanés, nous avons eu l'occasion de le dire à plusieurs d'entre eux. Ils sont le produit d'un plan de campagne et d'un mot d'ordre soigneusement conçus et exécutés. Et c'est tellement vrai qu'il y a dans l'édifice parlementaire des personnes qui reçoivent de certains milieux politiques de l'Ontario des renseignements sur le plus ou moins de progrès que fait le mouvement de propagande auprès des députés de la province de Québec. Nous ne parlons pas sans savoir, l'*Hebdo-Information* se faisant un devoir de se renseigner aux bonnes sources et de transmettre impartialement ce qui vient à sa connaissance.

Il est donc notoire que nous sommes devenus tout blancs, après avoir été si noirs en 1917. Tant mieux pour le moment, et les flatteries nous laisseront aussi indifférents, il faut l'espérer, que les injures d'antan. Mais ce n'est pas suffisant, et il faut encore ouvrir l'oeil et voir où l'on veut nous conduire. Le député de Saint-Hyacinthe disait, il y a quelque temps, que la province de Québec n'est pas pressée, et qu'elle attend son heure. On a pris cela pour une menace de vengeance, quand ce n'était qu'un simple déclaration de dignité et d'indépendance normale.

Mais le fait n'en est pas moins vrai: nous attendons notre heure, et nous ne parlementerons que lorsque nous serons prêts, tel le maréchal Foch lorsque les Allemands lui demandèrent un armistice. Cela ne veut pas dire que nous avons de la rancune, mais seulement que nous avons conscience de notre valeur, et que nous savons qu'on va essayer une fois de plus de nous manoeuvrer au profit d'intérêts qui ne seront pas toujours les nôtres. Une minorité doit toujours être prudente et éveillée et ne jamais oublier les droits qu'elle a à défendre, et surtout ne pas les sacrifier sur l'autel des intérêts d'un parti politique quel qu'il soit. Car on ne peut oublier qu'au Canada les deux partis politiques qui ont existé jusqu'à présent étaient en majorité anglo-protestante, de sorte qu'en nous liant à leurs luttes nous nous exposions fortement, on peut même dire: fatalement, à sacrifier les intérêts nationaux au bénéfice des intérêts des partis. Voilà qui nous a coûté fort cher, et voilà ce qu'il faudrait à tout prix éviter à l'avenir.

Il faudrait que tous nos députés aient cet état de choses à l'idée lorsqu'ils sont ainsi l'objet de prévenances intéressées de la part des émissaires de deux parti qui se disputent la suprématie. Et qu'ils n'aillent pas aliéner leur liberté d'action nationale en faveur d'aucune des combinaisons qui se préparent. Négocier, transiger, oui, mais comme Canadiens-français et catholiques, et non pas seulement comme libéraux ou unio-

(*Suite à la page 7*)

## Feuilleton de la Liberté No 8

# LA PETITE CHANOINESSE

PAR

M. Delly

Elle fit quelques pas vers la porte, en jetant un long regard autour d'elle, sur la pièce si familière. Puis elle s'arrêta, ses yeux tout à coup humides dirigés vers l'embrasure de fenêtre où demeuraient le grand fauteuil de tapisserie, la table à ouvrage en bois de rose, la corbeille débordante de laine grise et blanche.

Ogier demanda:

—Vous pensez à votre pauvre amie?

—Oui... Si souvent, je me suis assise là, près d'elle! Nous causions, elle me donnait des conseils — de bons et tendres conseils, que je n'oublierai jamais. Puis je lui lisais ses livres préférés, qu'elle m'apprenait à aimer.

—Quels étaient ces livres?

—Des ouvrages religieux surtout, principalement les oeuvres des Pères de l'Eglise, traduites ou commentées, puis des extraits de nos auteurs classiques... Mme de Valheuil aimait tout particulièrement Racine. Mais elle ne m'a jamais fait lire de lui qu'*Esther* et *Athalie*, ainsi que quelques passages d'*Andromaque*.

Ogier dit avec un léger sourire d'ironie:

—Oui, je comprends... Racine, en dehors des oeuvres citées, n'est pas un auteur pour les petites chanoinesses de dix-huit ans. Il pourrait leur donner des idées qu'elles ne doivent pas avoir... du moins jusqu'à nouvel ordre...

Elys, de nouveau, baissa les paupières, tandis que frémissait d'émoi son charmant visage. Ces yeux... ces beaux yeux bruns, comme ils la regardaient! Les lèvres se moquaient un peu... mais eux, quelles choses nouvelles et merveilleuses disaient-ils là?

De nouveau, elle fit un pas vers la porte... Mais Ogier, comme s'il ne s'en apercevait pas, reprit, de la même voix chaude et nuancée de tendre raillerie: ?

—Savez-vous à quoi je vous compare, madame la chanoinesse?... Eh bien, à quelque ravissant objet ancien, égaré dans notre monde nouveau jeu, et que découvre un collectionneur avisé, qui s'en empare bien vite, avant que d'autres n'en aient connaissance...

Elle soulevait ses paupières, montrant un regard de surprise inquiète, d'émotion tremblante, qui rencontrait celui d'Ogier, chaudement passionné.

—...Cet heureux possesseur fera de cet objet le plus précieux ornement de sa demeure, la plus chère préoccupation de sa vie. Car son âme, jusqu'alors indifférente, a trouvé ce qu'elle désirait dans le secret, sans presque s'en douter.

Le jeune homme se pencha, prit la petite main tiède, en ajoutant:

—Vous avez compris, Elys, que je vous aime? Sans tarder, j'irai demander cette jolie main à Mme de Prexeuil. Mais auparavant, je veux savoir quelle réponse je puis espérer de votre part?... et si je ne vous suis pas trop désagréable?

Avant qu'Elys eût répondu, il voyait dans ses yeux l'amour ingénu, la joie éblouie, la craintive hésitation de cette âme innocente, à laquelle se révélait une partie de la vie jusque-là cachée pour elle.

La jeune fille dit avec un petit tremblement dans la voix:

—Je ne sais... Je n'ai jamais pensé...

Il sourit, très ému, au fond, car cette enfant candide éveillait chez lui des sentiments d'amour délicat et tendre dont il ne se croyait pas capable.

—Eh bien, pensez-y maintenant, voulez-vous?... Dites-moi si je vous plais un peu?

—Oui... certainement...

Mais le regard répondait plus éloquemment que les lèvres timides.

—Alors, accepterez-vous de devenir ma femme, si Mme votre tante y consent?

—Il faudrait que je réfléchisse... Je ne peux pas vous dire...

—Enfin, ce n'est pas non?

—Oh! certainement!

Un sourire glissait entre les lèvres finement dessinées, d'un beau rouge palpitant — un sourire discret, mais frémissant, qui renseignait suffisamment M. de Chancenay sur ce que serait la réponse attendue.

—Alors, je puis aller cet après-midi parler à Mme de Prexeuil?

—Oui, monsieur.

Et, d'un mouvement vif, pour échapper au troublant empire de ces yeux tendrement passionnés, Elys marcha vers la porte en disant:

—Je pars vite, maintenant. Ma tante Bathilde va m'attendre...

Un geste d'Ogier l'arrêta de nouveau.

—Je vous demande un instant encore.. Puis-je vous prier de ne rien dire à madame votre tante avant que je lui aie parlé?

Une surprise un peu inquiète apparut sur l'expressive physionomie d'Elys.

—Ne rien dire à ma tante?... Pourquoi?

—J'ai lieu de croire que Mme de Prexeuil a contre le mariage des préventions très fortes. Avertie du motif de ma visite, peut-être refuserait-elle de me recevoir? Tandis qu'en arrivant impromptu, je plaiderai ma cause, et il faudra bien qu'elle m'écoute!

Une ombre d'anxiété se montrait dans le regard d'Elys... La jeune fille dit pensivement:

—Il est vrai que ma tante m'a toujours laissé entrevoir que j'étais destinée à vivre dans le célibat, comme elle, comme tante Bathilde... Jamais il n'a été question d'autre chose...

—Et quand elle en trouvait l'occasion, elle vous disait beaucoup de mal des pauvres hommes?

Elys sourit, avec un embarras charmant.

—Plutôt, oui... Mais je... je pensais qu'elle exagérait un peu...

Puis, détournant bien vite son visage rougissant, et ses yeux qui renfermaient l'aveu discret de son amour, elle ajouta:

—Je ne parlerai donc que ce soir, après votre visite..... Mais pourtant, je dois dire à ma tante que je vous ai vu, ce matin?

—Oui, il est difficile d'agir autrement... Mais en ce cas, elle vous questionnera peut-être, de telle sorte que vous serez amenée à lui faire part de notre entretien... Tâchez pourtant de lui dire seulement que je suis ici, que vous m'avez parlé de ce volume, et que je le porterai moi-même à Prexeuil. S'il en est besoin, nous lui expliquerons ensuite, plus tard, les raisons de ce silence, et elle nous pardonnera, j'en suis sûr.

—Oh! oui, car elle est très bonne, ma tante Antoinette, sous son air froid... Très bonne, très dévouée. Je lui dois tant de reconnaissance, pour m'avoir élevée, entourée de soins et d'affection!

—Mais je ne me trompe pas, en pensant que vous étiez beaucoup plus en confiance avec Mme de Valheuil qu'avec elle?

—Oui, c'est vrai... et avec ma tante Bathilde aussi. Il paraît que tante Antoinette a beaucoup souffert, et elle s'est un peu raidie...

Ogier pensa: "Elle emploie la même expression que le curé."

Elys répéta d'un ton convaincu:

—Mais elle est très bonne... très bonne, vous verrez.

—Alors, à bientôt, mademoiselle?... Peut-être vous reverrai-je à Prexeuil, cet après-midi?

Elle tendait à M. de Chancenay sa fine main blanche. Il la prit, et, se penchant, posa doucement ses lèvres sur les petits doigts effilés, tièdes et frémissants.

Elys les retira d'un geste effarouché. Puis, très vite, elle sortit du salon, quitta la maison, emportant la vision des yeux souriants et amoureux, des beaux yeux d'ensorceleur qui venaient de la regarder avec tant de tendresse caressante.

Ogier entra dans le salon, et fit quelques pas à travers la pièce... Il éprouvait une émotion très vive, très ardente. Réellement, cette petite Elys lui était déjà extrêmement chère! A la seule pensée que la tante pourrait élever des obstacles... refuser obstinément peut-être, un frisson de colère et d'angoisse l'agitait.

Mais non, à eux deux, ils en viendraient à bout, de cette autoritaire chanoinesse, hypnotisée par le malheur de sa soeur et de sa nièce. Et cela fait, il lui prouverait que toutes les femmes ne sont pas des épouses martyres... Car il était fort disposé à l'aimer très fidèlement, cette délicieuse Elys aux yeux de violette, à l'âme pure et loyale. Près d'elle, dans l'atmosphère de cette tendresse délicate, de cette fine intelligence qu'il devinait sous sa réserve de jeune fille d'autrefois, il oublierait volontiers son scepticisme et ne regretterait rien de son existence passée.

Tout à l'heure, quand elle était entrée avec lui dans ce salon, il n'avait pas l'intention de lui parler encore des sentiments qu'elle lui inspirait..... Mais les mots étaient venus à ses lèvres, irrésistiblement, devant cette beauté charmeuse, cette grâce virginale de fleur préservée...

Il s'était arrêté au seuil d'une des portes-fenêtres ouvertes, et, machinalement, regardait droit devant lui, dans le jardin ensoleillé. Liaou, couché en travers d'une allée, considérait d'un oeil paterne un chat blanc qui faisait le gros dos, à quelques pas de là. Rosalie revenait du verger, avec Mélite, toutes deux portant une corbeille pleine de poires. La vieille femme dit au passage:

—Il y en a beaucoup, cette année, monsieur le comte... La pauvre Madame les aimait tant.... Hélas!

Et elle entra en soupirant dans la maison.

Ogier, enlevé un instant à sa songerie, la reprit aussitôt. La pensée de ses parents, morts très jeunes, se présentait à lui, en ce moment où il se préparait à fonder un foyer. Il se remémorait la triste histoire: la jeune Mme de Chancenay, tuée dans un accident de voiture, Jean de Chancenay, inconsolable, car ils s'aimaient profondément, dépérissant de chagrin et allant quelques années plus tard la rejoindre dans la sépulture de Sarjac... Lui, Ogier, orphelin, élevé par ses grands parents...

Il se rappelait son père, l'officier de chasseurs, figure sérieuse et tendre, mélancolique toujours, depuis son veuvage. De sa mère, il ne pouvait se souvenir. Mais il avait son portrait, absolument ressemblant, au dire de ceux qui avaient connu Annabel de Chancenay. Le regard, limpide et profond, éclairait un visage aux traits fins, à la bouche pensive. Une âme forte et aimante s'y révélait — une âme qui avait soutenu, guidé, entraîné vers le bien Jean de Chancenay, devenu très jeune l'époux de cette femme d'élite.

Et Ogier, plus d'une fois, s'était pris à penser qu'élevé par ce père et cette mère, il connaitrait sans doute aujourd'hui la satisfaction de mener une existence utile, de remplir des devoirs, d'être autre chose, enfin, qu'un des personnages en vue de la haute élégance et un sportsman très chic, dont les écuries, la meute, le yacht ne laissaient rien à désirer.

A l'ordinaire, il ne s'attardait pas en ces pensées. Mais ce matin, elles s'imposaient à lui avec plus de force. Un regret s'insinuait en son coeur — regret de n'être pas cet homme qu'eût fait de lui l'éducation maternelle, et qui eût été plus digne de l'enfant toute pure qu'il aimait. Il l'imaginait, cet autre Ogier, officier comme son père, sérieux, conscient de ses devoirs, noblement soumis à une discipline morale. Celui-là n'aurait pas la désagréable impression de se mépriser quelque peu lui-même, par moments...




chassait toujours très vite ces intempestifs reproches d'une conscience que le monde, la vie de plaisirs n'avaient pu annihiler... Cette charmante Elys serait heureuse, il se le promettait bien. Qu'importait donc le reste?... ce passé dont il se détournait avec indifférence?

Il pensa: "Certainement, ma mère l'aurait aimée... Elle m'aurait vu avec joie la choisir..."

Et son coeur eut un plus vif battement, au souvenir du joli visage tout empourpré, des yeux pleins de lumière où il avait surpris de si douces promesses d'amour.

### VIII

En se hâtant, Elys gagnait la demeure du vieux paysan que soignait Mme Bathilde. Elle se sentait quelque peu étourdie, se demandait si elle était bien éveillée... si vraiment...

Elle frissonnait, de joie et de crainte mêlées... de joie surtout. Au souvenir des regards, des paroles d'Ogier, elle se trouvait si heureuse... si heureuse que ce bonheur l'oppressait un peu.

Il désirait qu'elle devint sa femme. Il lui avait dit qu'il l'aimait...

Ces yeux tendres et ardents, comme ils parlaient, eux aussi, à ce moment-là! Comme elle se sentait prise par eux!... et si vite!

Maintenant, son coeur était à cet étranger. Elle comprenait instinctivement que désormais Ogier de Chancenay avait le pouvoir de la faire souffrir, ou de la rendre très heureuse. Oui, cet homme qu'elle connaissait à peine, dont elle ne savait rien, au fond...

Ici, elle commença de sentir une inquiétude. N'avait-elle pas eu tort de l'écouter?... Ne devrait-elle pas tout confier dès maintenant à ses tantes?

Non, pas à la tante Antoinette... Elys se souvenait qu'elle avait témoigné quelque animosité à l'égard du nouveau maître du Pré-Béni. La jeune fille s'était d'ailleurs aperçue, plus d'une fois, de ses partis pris envers les représentants du sexe masculin. Si, prévenue, elle ne voulait pas recevoir M. de Chancenay?... Celui-ci avait pourtant le droit de s'expliquer, de plaider sa cause. Après cela, Mme de Prexeuil jugerait...

A l'idée que sa tante pourrait refuser, ou qu'un obstacle quelconque s'élèverait, Elys eut un long frémissement d'angoisse.

Elle entra dans la masure où Mme Bathilde s'efforçait de faire entendre raison à son protégé, qui refusait obstinément d'être hospitalisé dans une maison de retraite. Il voulait, disait-il, mourir chez lui.

—Mais, mon pauvre Matissou, vous n'êtes pas soigné, ici! Vos enfants sont au travail, et d'ailleurs ils ne se montrent pas fort agréables pour vous...

—Ça ne fait rien, madame. Je veux mourir là, comme ma défunte.

Elys n'en obtint pas davantage. De guerre lasse, les deux femmes laissèrent le bonhomme, et prirent le chemin du château.

Elles marchèrent d'abord en silence... Puis Mme Bathilde leva les yeux sur sa nièce en demandant:

—Tu as vu Rosalie?

—Non, ma tante... J'ai été reçue par M. de Chancenay...

Une chaude rougeur montait au visage d'Elys.

Mme de Valromée répéta, sur un ton de surprise:

—M. de Chancenay?... Comment cela?

—Il est arrivé hier, paraît-il, sans prévenir.

—Ah!... Et alors, c'est lui que tu as vu?... à qui tu as demandé l'autorisation de reprendre ce cahier?... Mais non, tu ne l'as pas...

—Il le rapportera lui-même à Prexeuil, ma tante... Et en même temps...

La jeune fille s'arrêta, se pencha vers Mme de Valromée, qui regardait avec étonnement le visage ému, les beaux yeux brillants...

—Oh! tante Bathilde, si vous saviez ce qu'il m'a dit!... ce qu'il m'a demandé!

Un effarement passa dans les yeux calmes de la chanoinesse.

—Ce qu'il t'a dit?... Quoi donc, ma fille?

—Qu'il souhaitait m'épouser... Qu'il irait me demander à ma tante Antoinette, cet après-midi...

—Il ira te demander?...

Une véritable consternation bouleversait la physionomie de Mme Bathilde.

—... A tante Antoinette?... Et tu ne lui as pas dit que... que c'était... inutile?

Une inquiétude serre le coeur d'Elys.

—Inutile?... Pourquoi, ma tante?

—Mais... mon enfant... ta grand'tante juge préférable, pour ton bonheur, que tu ne songes pas au mariage.

La jeune fille eut un geste de vive protestation.

—Pour mon bonheur?... Mais je crois au contraire que...

Mme de Valromée tressaillit un peu, à la vue du frémissement qui parcourait le visage rougissant, de la lueur ardente qui éclairait les beaux yeux veloutés.

Elle mit sa main sur le bras d'Elys, en demandant avec une douceur hésitante, un peu anxieuse:

—Tu voudrais te marier?... Il te plait, ce jeune homme?

—Oui, ma tante... oui... Je... crois que je serais très heureuse...

—Pauvre petite! Ma pauvre petite fille! Je crains que tante Antoinette...

Elys s'écria, en joignant les mains:

—Oh! ne me dites pas qu'elle refusera!... Tante Bathilde, ne me dites pas cela!... Vous, n'est-ce pas, vous me comprenez? Vous ne diriez pas non, tout de suite, de parti pris?

—Oh! certainement, ma petite fille! Je verrais... je prendrais des renseignements... Il est certain que le mariage.... Beaucoup souffrent cruellement...

—Je pense qu'on souffre en toutes situations, ma tante...

—Oui, oui... Et puis, la souffrance, c'est la vie de ce monde. Les uns en ont plus, les autres moins... Tout est oublié Là-haut...

Elle secoua la tête, puis murmura:

—Mais tante Antoinette a peur de la vie, pour celles qu'elle aime... Oui, parce que d'autres ont supporté de dures épreuves, qui les ont brisées...

Les deux femmes se remirent en marche. Elles montaient d'un pas égal le raide sentier qui menait à Prexeuil. Au-dessous d'elles, une claire lumière s'étendait sur la combe où les arbres commençaient de prendre leur somptueuse parure d'automne. Et sur le flanc des hauteurs, la brume matinale finissait de disparaître dans un halo doré, en découvrant les bois aux feuillages nuancés de jaune pâle, d'ocre et d'orange très vif.

(*A suivre*)

## Air de Pipeaux

*Lorsque tu seras vieille*
*Et que je serai vieux,*
*Au jardin qu'ensoleille*
*L'oeillet capricieux*
*Nous irons, l'âme en joie*
*Par les matins jaseurs,*
*Sous la tente de soie*
*De nos pommiers en fleurs,*
*Ecouter la cascade*
*Que le clair rossignol*
*Module sous l'arcade*
*Des rameaux parasols...*
*Et ce sera merveille*
*D'y reposer tous deux,*
*Lorsque tu seras vieille*
*Et que je serai vieux.*

*Car notre âme attendrie*
*Aura su conserver*
*Sa chère idolâtrie*
*De l'idéal rêvé.*
*La clarté des aurores*
*Qu'on préfère aux midis,*
*Les couchants tricolores*
*Des beaux mois attiédis,*
*Et la douceur exquise*
*D'enivrer nos regards*
*A la valse indécise*
*De tant d'astres épars,*
*Ma petite chérie,*
*Ce bonheur achevé*
*Dans notre âme attendrie*
*Nous l'aurons conservé...*

*Et puisqu'un même Rêve*
*Scellera nos amours,*
*Avant que ne s'achève*
*La trame de nos jours*
*Je veux que dans l'intime*
*Et coquette maison,*
*Dans un culte anonyme,*
*Survive à la cloison*
*Sous des cadres antiques*
*Le pieux souvenir*
*Des heures extatiques.*
*Ainsi, vers l'avenir,*
*Parmi le Blé qui lève*
*Brillera pour toujours*
*La clarté du grand Rêve*
*Qui scella nos amours.*

*Alphonse DESILETS.*



# CHRONIQUE
# Page Féminine

### POUR QUI VOTER?

*Voici bientôt l'heure où, pour la deuxième fois, la Canadienne usera du droit qu'on lui a accordé de voter aux élections. Ce droit, elle ne l'a pas sollicité, mais enfin, puisqu'on le lui a imposé, à elle maintenant de le mettre au service des causes de son pays. Son premier devoir sera donc de se tenir prête à défendre celles qui lui tiennent au coeur, en ne négligeant pas de faire inscrire son nom sur la liste électorale au temps annoncé.*

*D'aucunes disent ne savoir pour qui voter. Certes, étant donné qu'on ne sait jamais quelles surprises, bonnes ou mauvaises, nous réserve la politique, elles feront bien d'attendre, d'étudier le programme des chefs, d'écouter aussi plus éclairé que soi et plus habitué à la rouerie électorale.*

*Cette obligation de voter répugne essentiellement à la Canadienne-française. Faite pour rester au foyer, celle-ci—épouse, mère ou soeur—avait, jusqu'à la promulgation de la loi du suffrage féminin, généralement embrassé l'opinion du mari ou de ceux qui l'entouraient, et ne s'était jamais préoccupé d'approfondir ses tendances personnelles au cas où elle en eut. Mais, puisque maintenant on lui donne le droit d'apporter son opinion propre, il est tout simple, n'est-ce pas, qu'elle en fasse un des clous qui serviront à consolider l'édifice des intérêts de son pays. Et quelle est celle d'entre nous qui ignore ces intérêts? Ne sont-ce pas actuellement la sauvegarde de notre foi, le maintien, en dépit de tout, de notre langue, officielle au même degré que la langue anglaise; le droit qu'ont nos petits frères et petites soeurs de garder soigneusement et jalousement ces deux héritages de leurs pères; le droit d'exiger que cette foi et cette langue, qui sont toute notre vie, soient respectées?*

*Quel est l'homme qui nous apportera enfin toutes ces garanties?*

*Voilà qui importe vraiment. Voilà qui mérite considération afin de porter le bon coup. En attendant prions Dieu qu'il vienne, celui qui fera renaître de ses cendres la liberté pour tous, octroyée par les Pères de la Confédération...*

*JACQUELINE des ERABLES.*

*P.S.—On fera bien de surveiller les journaux et affiches qui donnent la date exacte de l'enregistrement dans chaque comté.*

# CONCOURS D'HISTOIRE

### CONDITIONS DU CINQUIEME CONCOURS

*1.—Les compositions devront être rendues pour le 15 du mois de mai afin que l'on puisse les corriger et faire le choix des quatre meilleures, qui seront ensuite publiées dans la presse française.*

*2.—Pourront prendre part aux concours: 1o. Les enfants au-dessus de 14 ans qui fréquentent les écoles; 2o. Les enfants de 10 à 14 ans.*

*3.—Les compositions ne devront pas contenir moins de 300 mots pour la première catégorie, et pas moins de 200 pour la deuxième.*

*4.—Des prix seront donnés pour les deux meilleures compositions de chaque catégorie.*

*5.—Pour ne pas surcharger le Comité des Juges du Concours, chaque localité ne devra envoyer que ses quatre meilleures compositions, excepté les écoles des villes et les couvents, qui pourront en envoyer huit.*

*6.—Le sujet du concours de mai sera Dollard des Ormeaux, sa vie, son oeuvre au Canada: leçons à tirer.*

*7.—Les points seront donnés comme suit: 1o. 50 points pour les connaissances historiques; 2o. 30 points pour la forme; 3o. 20 points pour l'orthographe.*

*8.—Les prix du prochain concours sont donnés par la Rév. Soeur Supérieure de l'Académie Saint-Joseph et des membres de l'A. C. J. C.*

*9.—Chaque concurrent est prié d'écrire son nom, son âge et l'école fréquentée sur un feuillet qui pourra être détaché pour la correction des compositions.*

*10.—Tout travail qui révèlera une copie servile d'un texte ou un travail au-dessus des capacités d'un enfant devra forcément être mis hors de concours.*

*11.—Toutes les compositions devront être adressées à*

*LA LIGUE DES DEMOISELLES CATHOLIQUES DE LANGUE FRANCAISE,*
*CASIER POSTAL 44,*
*SAINT-BONIFACE, MAN.*

## Notre-Dame de la famille

Il y avait Amel, le pasteur, et Penchor la blonde, sa femme, qui demeuraient en la paroisse de Saint-Vinol, présentement noyée dans la baie de Cancale. Ils s'aimaient bien. Penhor était bonne et jolie, Amel était fort et bon: c'était lui qui portait la statue de la Vierge Marie à la procession de la mi-août. Ils n'avaient point d'enfant, et cela les rendait tristes.

Une fois qu'Amel revenait tout soucieux des pâturages, il trouva Penhor qui pleurait, et, devinant bien pourquoi, il lui dit:

—Ma chère femme, vois-tu, ce serait de tisser un beau voile à Marie toujours Vierge. En récompense, elle te donnerait un petit ange à bercer.

Croyez-vous qu'un homme puisse penser le premier? Non, c'est toujours la femme. Penhor avait tissé le voile d'avance plus blanc que neige et transparent comme les brumes d'été.

La Vierge de Saint-Vinol était très riche, parce que les gens du pays pêchaient beaucoup et la comblaient d'offrandes, mais, en voyant ce voile précieux, qui ne payait la rançon d'aucun gros péché, elle fut contente et l'accepta. Amel et Penhor eurent un petit enfant et furent heureux auprès de son berceau.

Dès que l'enfant eut ses neufs jours, Penhor, qui était encore bien faible, le prit dans ses bras et se rendit à l'autel de la Vierge.

—Marie, dit-elle agenouillée, voici le petit trésor que vous avez donné; nous vous le rendons, ô Mère, qu'il soit à vous et qu'il grandisse promis à votre couleur céleste. Raoul, comme le père de son père; regardez-le bien, pour le reconnaître au jour où il aura besoin de vous.

..mel répondit: "Ainsi soit-il!"

Et l'enfant grandit, vêtu de

On ne sait pas si ce fut à cause des péchés de la paroisse de Saint-Vinol ou à cause des péchés de toutes les paroisses de la côte, mais voilà qu'une nuit de grand malheur l'eau de la rivière s'enfla comme le lait bouillant qui franchit les bords du vase; le vent soufflait, la pluie tombait, la terre tremblait. Toute la plaine se couvrit d'eau, et, quand vint le matin, on vit que ce n'était pas la rivière qui débordait, mais bien la mer.

Elle arrivait sombre, houleuse, révoltée. Elle avait rompu les barrières posées à son courroux par la main de Dieu; elle arrivait: elle ne s'appelait plus la mer, mais le déluge.

L'église de Saint-Vinol était située sur une hauteur; les inondés s'y réfugièrent; mais Amel et Penhor restèrent à la porte de leur maison, bâtie plus haut encore que l'église.

Quand l'eau vint à eux, ils montèrent au premier étage avec le petit Raoul; quand l'eau les y suivit, ils grimpèrent sur le toit; l'eau les y suivit encore.

—Mon mari, dit Penhor, Dieu soit loué, nous allons mourir tous ensemble.

—Non, répondit Amel.

—Eh quoi! s'écria-t-elle, songerais-tu à nous abandonner?

—Non, dit encore le pasteur.

L'eau venait. Il ajouta, debout sur le toit:

—Prends notre petit Raoul, je vais t'aider à grimper le long de moi; tu mettras tes pieds sur mes épaules et tu te tiendras ferme...

Penhor se jeta à son cou en pleurant. Elle comprenait.

—Jamais! dit-elle.

—Dépêche-toi, je le veux, c'est pour l'enfant. En te soutenant sur moi, tu dureras un instant de plus, et peut-être que l'eau s'arrêtera. Adieu, ma chère femme; si je meurs et que tu sois sauvée, ce sera bien. Dis-lui qu'il se souvienne de son père.

Penhor obéit, et dès qu'elle fut montée, l'eau passa sur la tête d'Amel.

Penhor, pleurant tout son coeur par les yeux, tenait l'enfant. Quand l'eau toucha sa ceinture, elle éleva le petit Raoul, après l'avoir pressé contre sa poitrine, et lui dit:

—Grimpe le long de moi; je vais t'aider. Tu mettras tes pieds sur mes épaules et tu tiendras ferme...

—O mère! fit l'enfant, je ne veux pas!

—Dépêche-toi, moi je le veux! peut-être que l'eau s'arrêtera. En te soutenant sur moi, tu dureras un instant de plus; si tu es sauvé, ce sera bien... Adieu, mon chéri, mon fils, mon coeur, souviens-toi de ton père et de ta mère...

Elle ne parla plus, parce l'eau couvrait sa bouche.

Au-dessus des vagues, il ne resta que la tête blonde du petit Raoul et un petit pli de sa robe azurée, qui flottait au courant de l'eau...

Or, la Vierge de Saint-Vinol, juste à ce moment, sortait de la plus haute fenêtre de l'église, où tout était noyé, abandonnant sa niche submergée pour se réfugier au ciel. Elle emportait toutes ses offrandes avec elle.

En prenant son vol, elle aperçut la tête blonde du petit Raoul et le pli de sa robe bleue. La Vierge s'arrêta.

—Cet enfant est à moi, dit-elle, je veux l'emporter aussi.

Et, en effet, elle le prit par ses doux cheveux, croyant le soulever aisément. Mais l'enfant était lourd, lourd pour un si petit corps, si lourd que la Sainte Vierge fut obligée de lâcher ses offrandes et d'y mettre ses deux mains.

Quand elle eut tout lâché, le lin, les tissus et les fleurs, elle put enfin soulever l'enfant, et alors elle ne s'étonna plus du poids qu'il pesait. Penhor, sa mère, s'attachait à lui de ses doigts mourants et de ses doigts mourants le père s'attachait à la mère.

—Oh! dit la Vierge, émue et joyeuse à la vue de cette grappe de coeurs, Dieu a fait de belles choses sur la terre.

Et, dans un pan de sa robe étoilée, elle mit le père avec la mère, la mère avec l'enfant, trois amours en un seul, et qui n'ont qu'un seul nom, *la famille*, nom béni ici-bas et au ciel!

On raconte cette histoire entre Cancale et Pontorson, qui regardent tous deux le Mont Saint-Michel.

Paul FEVAL.

—La *Maison*.

### PENSEES CHOISIES

La femme, collaboratrice de son mari et paix du foyer, doit être la conscience de la maison, conscience droite et ferme qui conseille et retient l'époux plus exposé qu'elle aux luttes de la vie, en le préservant des ambitions ou des compromissions faciles qui menacent les défenses mobiles de l'âme.—*René Bazin.*

* * *

Le hasard, c'est peut-être le pseudonyme de Dieu quand il ne veut pas signer.

* * *

Savoir écouter au lieu de parler, recueillir au lieu de vouloir répandre soi-même, est une heureuse qualité que peu de jeunes gens ont pris l'habitude de contracter. Dès qu'ils sont mis en scène, ils se croient réellement des personnages; et c'est malheureusement cette confiance présomptueuse en eux-mêmes qui les empêche d'en acquérir une solidement fondée sur le sentiment de sa véritable valeur, de profiter de tout ce qu'ils pourraient s'approprier, de s'enrichir des conseils que leur offriraient l'expérience et l'intérêt que l'on prend à eux.—*Mme de Gerando.*



## "LIRE, ECRIRE, COMPTER"

Affublé de ce bonnet à trois pointes, qui le déguisait assez bien, le serpent de l'instruction obligatoire a fini par entrer sa tête dans le palais de nos lois scolaires. Il a tant et si bien rampé, fait si peu de bruit que personne ou à peu près, ne l'a vu s'approcher. Après l'échec devant les grandes portes, il a trouvé ce détour.

Et maintenant, il essaiera de s'étirer assez pour introduire tout son corps et verser tout son venin.

Bien adroit et bien avisé celui qui saura l'étrangler à temps.

Car, c'est bien sa tête que cette loi qui empêche un enfant de quitter l'école avant 16 ans, à moins de savoir lire, écrire et compter. S'il la quitte, s'il a une conduite telle qu'on refuse de le garder en classe, si ses yeux repoussent la lecture, sa tête les chiffres et sa main la plume, personne n'aura le droit de le payer pour un travail quelconque. Il lui est même interdit de crier le journal au coin de la rue.

Il ne sait pas lire, écrire et compter!

Et ses parents?

Ils n'ont rien à voir là-dedans.

Qu'ils le fassent vivre à rien faire jusqu'à l'âge de 16 ans, voilà tout ce qu'on leur demande! Sur leur budget déjà lourd en ces temps de vie chère, cet enfant pèsera sans avoir le droit d'y apporter par une occupation payante le moindre soulagement. Il est condamné à croupir dans la fainéantise et le désoeuvrement toujours démoralisateur!

C'est la loi et la beauté du régime!

Aussi pourquoi ne pas savoir lire, écrire et compter?

Rien ne démontre mieux l'inutilité de cette loi et des dépenses occasionnées par son fonctionnement que les examens subis par les enfants de Montréal. On ne rédige pas des lois pour les exceptions.

Or, à Montréal, quatre pour cent des enfants examinés n'ont pas répondu suffisamment bien. Quand on vous disait que les Canadiens-français n'ont pas besoin de lois pour mener leurs enfants à l'école! leur conscience cultivée avertie par les prêtres des paroisses y suffit.

Quatre pour cent d'illettrés!

Tout de même, pour une Province qu'on s'est plu à proclamer la honte de la Confédération, pour un peuple, que les prêtres maintiennent sous le joug et dans l'ignorance la plus abjecte, ce n'est pas mal!

Qu'en dites-vous, Messieurs de l'Orangisme?

Et vous, vaillants porteurs de truelles et d'équerres?

Et vous, inlassables hurleurs de réformes maçonniques?

Ah! la belle binette!

Avouez-le, dans l'échafaudage de vos calomnies et de vos rêveries, le coup de pied est rude.

"Lire, écrire, compter!"

On dirait, à entendre certaines gens prononcer cette formule, à voir leur air inspiré, que c'est là le talisman à triple facette, qui doit ouvrir à tous, les routes de toutes les plus brillantes carrières, forcer la main aux plus fécondes prospérités, assurer la réalisation de tous les rêves de bonheur, les plus chimériques.

On dirait que bientôt nul ne pourra ni respirer, ni manger, ni vivre s'il lui manque ces trois points. Cela fait songer à d'autres époques où de hardis meneurs agitaient les foules et les menaient aux révolutions en leur présentant une bonne blague sur laquelle ils avaient écrit en lettres brillantes: Liberté! Egalité! Fraternité!

Il existe encore, parait-il, sur notre ronde planète des gens qui n'en sont pas revenus de cette fumisterie sanglante et qui chaque matin tendent inlassablement leurs regards vers l'horizon pour voir si "cela va arriver".

De même notre monde reste plein de gobeurs ou de naïfs qui répètent avec un grand sérieux et sincèrement l'antithèse de V. Hugo: "Ouvrir une école, c'est fermer une prison."

Et ils y croient.

Pauvres gens!

"Lire, écrire, compter."

Cela va bien sur les épaules d'un comédien de la démocratie, et cela coiffe d'un fameux bonnet de coton jaune, les dormeurs qui refusent de regarder au-delà des phrases sonores et creuses, les réalités.

Et dire que des catholiques s'en coiffent volontiers. Moins généreux que bouffis de prétentions, ils ont la très modeste ambition de suppléer dans l'Eglise à ce qu'ils auraient l'audace d'appeler les insuffisances du Saint-Esprit, s'ils avaient assez de réflexion pour savoir ce qu'ils veulent.

Ils font écho à la bande impie qui aboie contre tout ce qui est catholique et ne rêve qu'une chose, arracher le Christ des murs de nos écoles et des coeurs de nos enfants, mais qu'ils se donnent bien le garde de laisser voir que c'est le but poursuivi.

—*L'Action Catholique.*

# NOS DIFFICULTES OUVRIERES

## Les rapports entre patrons et syndicats

Au cours d'articles précédents, nous avons exposé la crise ouvrière en France et les divers remèdes qu'on veut y apporter.

Notre dessein était d'en tirer des leçons utiles pour notre pays et de lui éviter de recommencer à ses dépens, une trop douloureuse expérience.

C'est la raison des réflexions que nous avons glissées à propos des reproches faits par les syndicats catholiques à ceux bien pensants qui, autrefois, leur ont fait la guerre.

Ces réflexions ont paru d'une actualité toute particulière à plusieurs, qui nous demandent de préciser davantage nos suggestions, de tirer plus au clair les conclusions pratiques pour ici, enfin de mettre, suivant l'expression consacrée, les points sur les i.

* * *

Puisqu'il faut parler franc, disons que le plus grand obstacle, dans le présent, à la solution des difficultés ouvrières, et le plus grand danger de complications aiguës, dans l'avenir, *c'est une certaine mentalité patronale*, malheureusement trop répandue.

Nombre de patrons, et parmi eux des catholiques, d'excellents citoyens, s'obstinent, du moins en pratique, à nier à leurs employés le droit à l'association. Ils s'entêtent à vouloir écraser et détruire les syndicats ouvriers les plus sages, comme s'ils n'étaient pas le rempart de la civilisation chrétienne.

Si les syndicats réussissent à vivre malgré eux, ils feignent de les ignorer, ils ne répondent pas à leurs demandes et les acculent à la grève; ils ne veulent ni les entendre, ni traiter avec eux. Ils les provoquent, au besoin par le renvoi d'employés coupables du crime impardonnable d'appartenir à une association voulue par l'Eglise.

Ils n'ont pas l'air de soupçonner que c'est là une injustice, et que toute injustice appelle la violence. Ils n'ont pas l'air de se douter qu'ils s'opposent aux directions du Souverain Pontife, qui en face des multitudes humaines désorientées et soulevées, indique, dans sa prévoyante sagesse, les syndicats catholiques comme le grand moyen de salut pour la société. Benoît XV n'a-t-il pas écrit en effet: *"Le coeur du Pape est avec ceux qui organisent des Syndicats et avec ceux qui en font partie."* Ils se bouchent les oreilles pour ne pas entendre, et crient au bolchévisme, ne se rendant pas compte que, par leurs agissements, ils s'en font les meilleurs collaborateurs.

Non, ce ne sont pas les syndicats nationaux avec leurs aumôniers qui déchaîneront la tempête, ni même l'"Internationale" toute seule. Il y faut la coopération, la complicité patronale.

Le mot semblera dur à quelques-uns, tant ils sont d'une susceptibilité indestructible et d'une imprévoyance impardonnable, mais il n'est malheureusement que trop vrai.

Certains patrons font le jeu du socialisme et ouvrent les portes à l'anarchie, par leur fol entêtement à ne pas distinguer entre syndicalisme et syndicalisme, à méconnaître aux ouvriers le droit naturel de s'unir dans un but honnête, et à saper par leur base, les institutions destinées à maintenir l'ordre et la bonne entente.

Ils craignent les revendications; ils crient à tue-tête qu'il ne seront plus maîtres chez eux s'ils reconnaissent les unions, fussent-elles les meilleures, etc., etc. Ils ignorent qu'ils sont mauvais juges en leur propre cause et que, comme le dit fort bien le cardinal O'Connell, "la plupart du "temps, ils sont incapables de "juger de manière exacte et "impartiale du bien-fondé des "réclamations soumises à leur "jugement et sont invariablement portés, *à priori*, à considérer ces réclamations comme déraisonnables, stupides, "iniques, et à jeter de côté "avec humeur, des demandes "cependant très légitimes et "très modérées."

Ils crient alors: Haro sur le syndicat, voire même sur son aumônier, ne considérant pas qu'ils battent ainsi en brèche a digue du travail organisé catholique, seul rempart contre
C'est à la faveur de ces dé-
la vague révolutionnaire.
fiances, de ces dénis de justice que l'ennemi ameute les esprits. "C'est alors, comme dit encore "l'éminent Archevêque de Boston, que les agitateurs ouvriers, mandés juste à point "par leurs comparses, arrivent "sur les lieux, posent en libérateurs, et du jour au lendemain, transforment une population autrefois essentiellement tranquille, mais déjà "surexcitée, en une cohue révolutionnaire ne rêvant plus "que socialisme et anarchie."

Ce sera, peut-être, la tempête, ce sera la tyrannie terrible pour les patrons, et pour les ouvriers des syndicats neutres. Qu'on en demande des nouvelles aux industriels fustigés par l'Internationale et qui viennent s'abriter dans le Québec.

* * *

Pourquoi attendre de recevoir du fouet pour ouvrir les yeux?

Pourquoi ne pas profiter des leçons qui nous viennent de toutes parts pour conjurer les catastrophes?

En Belgique, le gouvernement doit subir aujourd'hui les exigences de quatre ministres socialistes. Les raisons de l'ascension de l'élément perturbateur nous sont données par le R. P. Rutten, O.P. Elles sont lumineuses d'adaptation à notre situation.

Il est urgent de les méditer:

*"Qu'on continue à paralyser les efforts de ceux qui veulent développer chez l'ouvrier, par la coopération et le coude à coude des éléments vertueux, le sentiment de sa dignité, de sa responsabilité et de ses devoirs;*

*"Qu'on s'obstine à perdre un temps précieux, en discutant indéfiniment sur les abus auxquels le syndicat peut donner lieu, comme du reste toutes les institutions humaines;*

*"Qu'on s'abstienne de soutenir ceux qui, reconnaissant franchement la possibilité de ces abus, veulent, autant que possible, les prévenir ou du moins les diminuer, en formant parmi les ouvriers des meneurs consciencieux et intelligents.*

*"Et le torrent socialiste, plus rapidement qu'on ne le croit, submergera une grande partie du pays."*

Et nous du Canada, réfléchissons donc à temps!

—*L'Action Catholique.*

## EVANGILE

(S. Jean, XVI, 23-28)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: En vérité, en vérité je vous le dis, tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera. Jusqu'ici vous n'avez rien demandé en mon nom. Demandez, et vous recevrez, afin que votre joie soit parfaite. Je vous ai dit ces choses en paraboles. Le temps vient où je ne vous parlerai plus en paraboles, mais où je vous parlerai clairement de mon Père. En ce temps-là, vous demanderez en mon nom, et je ne vous dis pas que je prierai mon Père pour vous; car mon Père lui-même vous aime, parce que vous m'avez aimé, et que vous avez cru que je suis sorti de Dieu. Je suis sorti de mon Père, et je suis venu dans le monde; maintenant je quitte le monde, et je retourne à mon Père. Ses disciples lui dirent: C'est maintenant que vous parlez clairement, et que vous ne vous servez plus de paraboles. Nous voyons bien à présent que vous savez toutes choses, et qu'il n'est pas nécessaire qu'on vous interroge; c'est pour cela que nous croyons que vous êtes sorti de Dieu.

## UNE METHODE CERTAINE CONTRE L'INSOMNIE

CONSEILS QUI VOUS PERMETTRONT DE GUERIR RAPIDEMENT ET SUREMENT L'INSOMNIE

La contention, le surmenage et l'indigestion causent l'insomnie.

Les drogues ne peuvent pas procurer un sommeil bon et naturel.

On doit d'abord améliorer la circulation du sang.

Il faut que le sang ne se congestionne pas au cerveau.

On doit supprimer toute irritation au cerveau.

C'est parce que Ferrozone rend la circulation uniforme, parce qu'il supprime l'irritation, parce qu'il met fin à la congestion que l'insomnie disparait.

Pour refaire le sang et les nerfs, pour donner de la force et de la vitalité à tous les organes surmenés, pour restaurer tout l'organisme, où trouver quelque chose d'aussi efficace que Ferrozone?

N'oubliez pas que le sommeil est aussi important que la nourriture.

Vous devez dormir ou vous manquerez. Si vous prenez du Ferrozone et supprimez les causes de votre insomnie actuelle vous ne tarderez pas à revenir.

Ferrozone n'est ni un narcotique ni une drogue; c'est un tonique qui donne la santé à toute femme et à tout enfant qui en use.

Ferrozone est tout à fait sur.

Prenez-le un mois, un an,—point de dommage. Vous n'en retirerez qu'un incommensurable bien.

Pour bien dormir, pour être bien portant, pour éviter la dépression, la nervosité et les bleus,—prenez du Ferrozone. C'est un aliment-tonique un guérisseur des faibles, un bienfait pour ceux qui souffrent d'insomnie. Vendu en boites de 50 sous, six boites pour $2.50. Chez tous les marchands ou directement de The Catarrhozone Co., Kingston, Ont.

# En Province

## BROAD VALLEY

Les lecteurs de la *Liberté* doivent se demander ce qu'est devenu le *Parigot*; a-t-il été enseveli sous un banc de neige? ou est-il allé hiverner sous un climat plus doux? Non, il lui fallait, tout simplement, attendre le dégel, ne pouvant arriver à dégeler son encrier.

L'hiver long et rigoureux que nous venons de traverser a été une bonne affaire pour ceux de nos *homesteaders* qui n'ont pas craint d'affronter la grande neige pour se lancer dans le bois de corde qui, comme tout article indispensable, subit une hausse toujours croissante. Parti de $4.50 la corde, pour l'épinette blanche, il est arrivé à $8.50 et même $9.00. Quand on pense qu'il y a cinq ans, il fallait presque supplier pour le vendre $1.75 et même $1.50.

Une importante compagnie de Winnipeg vient d'acheter tout le bois de la section 8, propriété de la Baie d'Hudson, à 2½ milles au sud-ouest du village, et se propose de l'exploiter en bois de chauffage, bois de papier, bois à lattes et billots. Il n'a pas encore été décidé si le bois sera envoyé à Winnipeg pour être débité ou si la compagnie installera une scierie ici.

* * *

La scierie de M. Jos. Poncelet vient de fermer, après une campagne de cinq mois; celle de M. Ixe, au village, vient de commencer à fonctionner.

* * *

Une séance de cinéma a lieu, presque chaque semaine, dans la salle de M. Katchmark, au village.

* * *

M. Eustache Lavigne et ses fils, ainsi que M. et Mme Pierre Beaurpé, sont partis à Fannystelle pour la saison d'été.

* * *

M. Félix Hébert est de retour d'un voyage d'une semaine à Fannystelle; il a fait l'acquisition d'un tracteur Titan, qui est arrivé à la station et n'attend plus que le dégel pour revirer les roches et les souches.

* * *

M. Gilbert Blondeau, mécanicien à l'emploi de Sir James Aikins, lieutenant-gouverneur de la province, est venu passer une semaine parmi nous; il est reparti pour préparer son tracteur pour les cassages de printemps.

* * *

Cette pauvre école Saint-Hébert est vraiment née sous une mauvaise étoile; maintenant que toutes les discussions et les chicanes, qui se sont faites à son sujet, sont à peu près calmées, on aurait pu espérer qu'elle fonctionnerait normalement pour le profit des enfants du district; il n'en est rien, car elle reste fermée la moitié de l'année faute de personnel enseignant.

Beaucoup vont se dire: c'est tant mieux pour ceux qui n'ont pas d'enfants, ils auront moins de taxes à payer. Erreur, erreur, moins il y a de jours de classe, plus il y a de taxes. Les deux premières années où l'école marchait tant bien que mal, les taxes étaient de $12 par année; maintenant qu'elle ne marche presque plus, elles sont arrivées à plus de $30. Inutile de chercher à comprendre pourquoi; il faut dire que les affaires du district ont le grand honneur d'être gérées par le Grand Bureau de Winnipeg; il faut que ça se paie.

Pour en revenir à notre école, elle était fermée depuis les grandes vacances 1919; elle ne rouvrait qu'au mois de janvier dernier sous la direction de M. Bourdanès, un maître anglais qui nous quitta, en mars, sous prétexte qu'une maîtresse ferait mieux l'affaire à Saint-Hébert, les filles étant trop nombreuses. 15 sur 16 élèves. Il est arrivé une nouvelle maîtresse, la semaine dernière, Mlle Lucy Pretty, une Anglaise. Combien de temps va-t-elle rester? Pourvu qu'elle ne trouve pas qu'il n'y a pas assez de garçons!

*Le Parigot.*

## SAINTE-AMELIE

Le 28 avril, nous avions parmi nous M. l'abbé Cox, venu tout spécialement pour se mettre en contact avec nos familles flamandes. Malheureusement le mauvais état des chemins a retenu beaucoup de monde à la maison, de sorte que le grand nombre n'a pu profiter de la belle et solide instruction que M. l'abbé Cox a donné en flamand, à la grand'messe.

* * *

Dans le courant de la semaine dernière un marché très important s'est conclu dans notre village. M. J. Molgat, qui depuis quatre ans tenait magasin chez nous a vendu sa propriété à M. Robert Ramsay. Nous souhaitons au nouveau commerçant autant de succès qu'en a eu son prédécesseur, et plus encore, si c'est possible.

* * *

M. et Mme Louis Molgat nous ont définitivement quittés pour Sainte-Rose du Lac, d'où ils doivent partir sous peu pour la France. Bon voyage et heureux retour!

* * *

Nous nous réjouissons d'apprendre que Sainte-Amélie figure cette année sur l'itinéraire des acteurs de la *Liberté*. Nous sommes donc surs de les voir sur notre théâtre cet été. D'avance nous leur souhaitons la bienvenue. Quant à leur succès, il est assuré. Point n'est besoin de le leur souhaiter, car leur renommée n'est plus à faire. Venez seulement, messieurs les acteurs, et jouez longtemps; nos mains sont déjà prêtes à vous applaudir.

*Nitram.*



# TRIBUNE LIBRE

## La municipalisation forcée des écoles rurales

M. le directeur,

la *Liberté*, Winnipeg.

Le *Manitoba Public Service Bulletin* (Winnipeg, mars 1920) publie (p. 5) parmi les recommandations de la "Commission de l'assessment et de la taxation", créée, parlementairement, en 1918, la suivante (votée en décembre 1919):

"Que l'établissement de bureaux municipaux des écoles rurales (*Municipal Rural School Boards*) soit obligatoire (*compulsory*) au lieu d'être facultatif (*optional*, comme il l'est actuellement) dans "toutes les parties rurales organisées de la province."

Il s'agit simplement de détruire les districts scolaires actuels et leur organisation locale de commissaires d'école, élus par les pères et mères de familles et les contribuables de chaque district directement intéressés dans *leur* école,— pour centraliser les écoles dans des casernes qui, de la juridiction municipale passeraient, au nom de l'Etat maître d'école et seul maître des écoles —sous la juridiction du "Département de l'Education" — ministère sectaire dont le chef est un haut franc-maçon, ex-"Grand Maître", assisté d'un secrétaire perpétuel non moins sectaire.

Il y a longtemps que la maçonnerie — avec "l'hypocrite tranquillité" dénoncée en 1884 par Léon XIII au Gr.'. M.'. de la Gr.'. L.'. d'Angleterre (alors Prince de Galles) prépare au Manitoba cet acheminement vers le monopole éducatif d'Etat (maçonnisé), décrété par le "Suprême Conseil", dès 1854, et amorcé en 1867 (art. 93) par l'Acte de la Confédération du Canada. (1)

Jusqu'ici nos districts scolaires ruraux restaient debout là où les municipalités ne se laissaient pas forcer la main. Aujourd'hui une commission parlementaire, inspirée on sait par qui, recommande au gouvernement inspiré du même esprit, d'en finir en forçant la main aux municipalités récalcitrantes.

Aux "ruraux", à leurs commissaires d'écoles, aux familles de s'insurger...

*L. Hacault,*
Commissaire d'école.

(1) Analyse documentaire du décret secret international (24 juin 1854): "Les questions à l'ordre du jour (de la secte mondiale) sont l'éducation du peuple et l'enseignement public qui doivent relever de l'Etat dans leur organisation et par l'Etat asservi de la mystérieuse influence des Loges."



## Les dessous de la situation en France

La *Liberté* trouverait-elle étrange qu'un Belge se préoccupât fort de la situation actuelle de la France, telle qu'elle est exposée par la *Croix* de Paris, citée le 6 avril dernier? Cette situation, et "*Cyr*" est bien informé — parait bien moins bonne qu'on pourrait le croire à l'égard de l'Allemagne, après le traité de Versailles, bâclé plus par ses alliés de la République que par la France.

"*Cyr*" croit même que le traité pourrait devenir "un autre chiffon de papier" à la façon dont on l'observe en Allemagne. Au lieu de garder cent mille soldats elle en garde bel et bien un million 200,000 qui demain pourrait être 1,500,000 et après-demain 2 millions. La pauvre France a perdu, au bas mot, 1,500,000 hommes, — la fleur de sa jeunesse, — dans l'effroyable guerre internationale voulue, préméditée, provoquée par une puissance scélérate mais occulte et irresponsable — jusqu'à nouvel ordre.

Et la pauvre France, — qui elle-même voit encore la République aux mains de cette puissance mystérieuse, — ne doit cette catastrophe sanglante plus aux occultes préparations de la "Secte infâme, infernale" (Card. Sarto, Pie X, Venise, 30 août 1896) qu'à l'impérialisme allemand, instrument conscient ou non de la Secte en quête de la "souveraineté" de malheur, dénoncée *ex cathedra* par Léon XIII en 1884.

Non, on ne le sait pas assez en France. Peut-être même le sait-on mieux en Allemagne. On ne le sait pas encore, dirait-on, en Belgique. Et cette ignorance expliquerait bien des choses.

Mettons les points sur les i, pour l'amour de la vérité — et de la France.

— L'impérialisme allemand a-t-il été vaincu,—ce qui s'appelle vaincu, — écrasé, mis hors d'état de nuire désormais à la France?

—Non. Il a simplement dû reculer — pour éviter l'écrasement. Il a pu ravager la Belgique et le nord de la France, atrocement. Mais la guerre, avec ses horreurs, n'a pas pu envahir l'Allemagne. L'armistice sollicité et accordé en décembre 1918, a tout arrêté. La victoire de la France et de ses alliés a été une demi-victoire. La paix de Versailles une demi-paix. La France exténuée, a désarmé! Ses alliés, démobilisés, sont rentrés dans leurs pénates et l'ont abandonnée: "Débrouillez-vous!"

L'impérialisme allemand, plus ou moins socialisé, républicanisé — voire "bolchevisé", — se refait quand même, à cause peut-être de son énorme excédent de population sur celle de la France — où le "suicide de la race", grâce à la corruption maçonnique à jet continu, a fait d'énormes ravages... Le mal est tel que le nouveau gouvernement de la République a dû instituer une commission officielle, permanente, pour étudier le fléau et y remédier, si possible. La Secte occulte laissera-t-elle appliquer le vrai remède, le seul bon, efficace: arrêter la déchristianisation, la démoralisation?...

Quant à rechercher les vrais motifs pour lesquels on aurait imposé, dit-on, à Foch d'accepter l'armistice — au moment où le catholique Maréchal s'apprêtait au prix de sacrifices suprêmes, à écraser, en France même, l'impérialisme allemand, le moment ne semble pas venu de le faire en connaissance de cause. Ils pourraient être longtemps encore mystérieux. Mais ce que je sais, c'est qu'en Allemagne la secte mondiale qui voulut la guerre est puissante. Elle y a poussé les Kaisers, dans le but de les renverser, pour mieux faire ses affaires internationales à son projet. Les "francs-maçons de l'Empire" et leur progéniture, les "Socialistes de l'Empire" ont pu jouer leur rôle de pseudo-patriotes jusqu'à la culbute des Kaisers. Alors, le but atteint, ils auront fait "le signe de détresse" aux occultes internationaux de l'autre côté, qui l'auront compris.

"Tirez le rideau. La farce est jouée!" disait le prêtre apostat Rabelais, devenu sectaire "Rose-Croix", frère et ami des Calvin, des Huguenots et des Coligny, traîtres à la France...

Mettons encore d'autres points sur les i. La *Croix* s'écrie: "Il est temps que la France et ses alliés mettent un terme, par une grande et ferme décision à cette "guerre d'usure" pratiquée par l'impérialisme allemand aux dépens de la France victime presqu'autant par la demi-paix de Versailles que par plus de 4 ans de guerre) "sans quoi c'en sera bientôt fait et du Traité et de l'Entente. Et alors on pourra s'attendre à tout de l'Allemagne, hier défaite et refaite demain."—*Cyr*.

Je crois bien que le prophète de malheur de la *Croix* a raison. Remarquez qu'en bon Français, très averti, il ne parait faire aucun fond sur la fameuse "ligue *pacifiste* des Nations". En haut F.'. M.'. Wilson. Le vieux "Tigre" — aujourd'hui chassant le crocodile sur les bords du Nil — n'en parut jamais féru. Il savait même, peut-être, le Vendéen jadis *initié* F.'. M.'. aux Etats-Unis, que la Secte mondiale s'est intéressée beaucoup moins aux Français proprement dits qu'au salut de *sa* République en danger, encore alors *sa* citadelle en Europe. C'est bien plus pour les beaux yeux de cette citadelle que pour ceux de la France, qu'on a poussé l'Empire anglais, l'Italie-Une et finalement la République *étoilée* au secours de la République. Quand on l'a crue sauvée, au moins pour le moment, on s'est désintéressée de la France même. Les Alliés de l'Entente sont partis pour ne pas revenir de sitôt...

C'est qu'en France passe maintenant un souffle puissant de bon sens, même de "réaction". Quoi! le Pape écarté systématiquement de la Paix et de la Ligue *pacifiste*, a osé écrire au nouveau Président de la République — qui ne parait pas disposé à être "prisonnier" comme son prédécesseur! (1) Quoi, M. P. Deschanels a osé répondre en bons termes à S. S. Benoît XV! Il y a plus, les dernières élections ont installé sur les bancs de la Chambre, tout au moins, — pas encore sur ceux du Sénat — une énorme majorité de députés peu disposés à être les "prisonniers" de la Secte qui, après avoir provoqué la guerre, bâcla la demi-paix à l'ombre de la "Ligue des Nations", dont la France ne parait pas dupe, du reste.

Alors... vous comprenez?...

Le *Devoir* (5 avril 1920) publiait une dépêche de Paris (spéciale, Presse Associée) même date portant: "les mesures militaires que la France devra prendre pour forcer le gouvernement allemand à retirer ses troupes du bassin de la Ruhr sont à la discrétion du Maréchal Foch... On dit... que l'avance des troupes en Allemagne, et l'occupation de Francfort, de Darmstadt, de Hambourg et de Hanau n'exerceraient pas une pression suffisante sur les Allemands..."

Mais "le correspondant du *Petit Parisien*, à Londres, dit que le gouvernement anglais refuse de coopérer en aucune manière à l'occupation de Francfort, Darmstadt et autres villes allemandes."

Si ce correspondant dit vrai, c'est qu'à Londres l'esprit occulte de la "Ligue des Nations" verrait de mauvais oeil ce qui se passe en France. Il aurait donné le mot d'ordre. S'il en était ainsi, et si Foch voulait agir quand même, ni l'Angleterre, ni l'Italie-Une, ni les Etats-Unis du F.'. Wilson ne bougeraient. Seule, peut-être la Belgique royale resterait fidèle à la France...

Il se pourrait donc que bientôt c'en fut fait et du Traité et de l'Entente"... Il est toujours bon, mais triste d'étudier quelque peu les "dessous de l'histoire" contemporaine. Et c'est parce que ces dessous sont à secrets qu'on ferait, très bien de les étudier un peu plus en France, — au moyen de la "vraie lumière" dont la Maçonnerie a le monopole.

L. HACAULT.

(1) Dans un entretien récent de M. Poincaré, après sa retraite, il aurait dit à ses amis: "Je ne sais pas si j'écrirai jamais mes mémoires de président, mais si je les écris, je les intitulerai, comme Silvio Pellico: "Mes prisons".







## SOUMISSIONS POUR CHARBON.

LE ministère des Travaux publics recevra, jusqu'à midi, mercredi, le 19 mai 1920, des soumissions pour fournir le charbon nécessaire aux divers édifices publics appartenant au gouvernement fédéral, dans les provinces d'Alberta, de Manitoba et de Saskatchewan, lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumissions pour la fourniture du charbon aux édifices publics du gouvernement fédéral, Alberta, Manitoba, Saskatchewan."

On peut se procurer des imprimés comprenant le devis et la formule de soumission en s'adressant à l'acheteur, ministère des Travaux publics, Ottawa, et aux gardiens des édifices publics du gouvernement fédéral.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 p.c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics, et accepté par une banque à charte, doit accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie, des bons des emprunts de guerre du Dominion, ou des bons d'emprunts de guerre et des chèques pour compléter le montant.

Par ordre,

R.-C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 19 avril 1920.

MGR GROUARD — No 5

# SOUVENIRS DE 60 ANS DE MISSION

*(Suite)*

Le Fort Simpson, à notre arrivée, présentait un spectacle très intéressant. Tous les commis de la Compagnie étaient rassemblés avec des Sauvages des différentes tribus du district. Ils venaient prendre la part de marchandises dont ils avaient besoin pour l'année et les provisions, peu abondantes, il est vrai, mais d'autant plus appréciées, que le règlement leur accordait. Les indigènes du lieu portent le nom d'Esclaves; ils forment une branche de la grande famille Déné. Je vis là aussi des *Plats côtés de chien*, du Fort Raë, des *Peaux de lièvres*, de Good Hope, des *Nahanés*, de Fort de Liards, des *Loucheux*, de Peel's River, et même des *Esquimaux*, de la mer glaciale. A part ces derniers, tous les autres comprenaient assez le Montagnais pour que nous puissions les instruire et les confesser, et nous nous mîmes à la besogne. Notre maison était petite mais toujours pleine. Prières, messe, catéchisme, cantiques, récitation du chapelet, prenaient notre temps. Le dimanche, afin que tout le monde put assister à la grand'messe, Monseigneur voulut officier au grand air et il me fit exhiber ma science de langue montagnaise en m'ordonnant de prêcher. Nous eûmes la grande joie de voir presque tous les Sauvages se réunir autour de nous. Un très petit nombre seulement se joignit aux commis et Ecossais engagés et se rendit avec eux au temple.

La foule réunie momentanément au Fort Simpson se dispersa bientôt. La distribution des articles de marchandises faite entre les commis de la Compagnie, chacun se prépara à partir pour regagner son poste avec sa barge et son équipage. Mgr Grandin me donna l'ordre d'aller au Fort de Liards et de revenir avant les glaces à la Providence, où il retournait lui-même. Un commis nouvellement arrivé, M. McLean, avait reçu du bourgeois la charge de diriger les affaires de la Compagnie au Fort de Liards; il me prit avec lui dans sa barge et se montra très aimable avec moi. Partis le 4 septembre, nous arrivons le 15; la rivière des Liards ne se remonte pas facilement. Les hommes doivent hâler la barge presque tout le temps; il n'y a guère qu'à un endroit appelé la grande vue qu'ils se servent des rames. Avant d'arriver là, on rencontre un grand rapide qu'il est impossible de remonter avec la barge pleine et l'on fait ce qu'on appelle demi-charge, c'est-à-dire qu'on laisse la moitié du bagage en bas du rapide, et on vient la reprendre quand l'autre moitié a été déposée en haut de ce rapide. De hautes montagnes s'élèvent à pic de chaque côté et il faut attendre que l'eau baisse assez pour laisser à découvert une ligne étroite encombrée de pierres qui rendent la marche pénible. Nous passons ce rapide et entrons dans la grande vue, au bout de laquelle apparaissent les Montagnes Rocheuses que nous ne perdrons plus de vue. Nous arrivons le sixième jour à la rivière Nahané, à l'embouchure de laquelle se dresse un immense rocher nu et arrondi. On me dit que près de là vivent de nombreux troupeaux de chèvres sauvages. Si l'on en croit les Nahanés, il suffirait de remonter un peu cette rivière et l'on aurait bientôt tué autant de ces chèvres que la barge pourrait en contenir. Mais nous passons; et alors le courant devient plus fort, des îles boisées se succèdent sans interruption, et vraiment j'admire les magnifiques forêts qui les couvrent, ainsi que les bords de la rivière. On y voit des épinettes gigantesques et des liards monstrueux; on sait que l'arbre ainsi nommé est le peuplier balsamique que j'ai entendu appeler *Cotton wood* par des Anglais.

Le onzième jour nous débarquons au fort. Les Sauvages attendaient la barge avec impatience. Je m'empressai de saluer cette foule en donnant la main à chacun, hommes et femmes, petits et grands, sans exceptions. L'interprète du fort, un vieux Métis français, François Hoole, et sa femme, me firent l'accueil le plus empressé et m'introduisirent chez eux en déclarant que le Père ne pouvait pas loger ailleurs. Le Père Gascon d'abord et Mgr Grandin ensuite, avaient honoré leur pauvre maison en y demeurant et y disant la messe pendant leur séjour au Fort de Liards, et je ne me fis pas prier longtemps pour accepter leur invitation. Le commis eut la bonté de me nourrir à sa table et me faisait appeler aux heures des repas. Tout allait donc bien.

Les habitants du fort étaient en majorité des Ecossais protestants. Mais il y avait deux bonnes familles catholiques, les Hoole et les Lépiné, et deux ou trois autres Métis français non mariés. Quant aux Sauvages, la plupart étaient des *Esclaves*, un assez grand nombre des *Sékénés* et quelques *Nahanés*. Ces trois tribus ont des dialectes différents, et je me trouvai fort embarrassé pour le ministère que j'avais à remplir. Le Père Gascon était venu deux ans avant, mais il n'avait passé que quelques jours et avait baptisé seulement les enfants qu'on lui présentait. Mgr Grandin avait aussi visité ce poste l'année précédente, mais il n'avait pas non plus fait un long séjour, et moi-même j'avais tout au plus deux semaines à passer là. Je me mis à visiter les loges, en quête d'enfants à baptiser, et pour faire connaissance avec le monde. Heureusement la vieille Hoole, femme de l'interprète, se dévoua avec un zèle admirable au service du missionnaire, et je me fais un devoir et un bonheur de déclarer, qu'après Dieu, nous lui devons la conversion de ces diverses tribus.

Cette bonne vieille était née dans un fort de la rivière la Paix et s'était mariée à François Hoole, qui lui-même était originaire des pays du Nord. Ils ne connaissaient rien en fait de religion, mais ayant appris d'autres Métis que des prêtres étaient venus à la Rivière Rouge, qu'il y avait même un évêque et que la religion catholique y faisait des progrès, ils conçurent le projet de s'y rendre et de se faire instruire. Ils exécutèrent ce bon projet, apprirent la doctrine chrétienne et reçurent le baptême de Mgr Provencher, après quoi ils revinrent reprendre leur service dans les forts de la Compagnie. Ils avaient de nombreux enfants, garçons et filles, établis déjà et remplissant des fonctions d'interprètes ou de guides dans le district MacKenzie.

Les Sauvages ne songeaient guère à s'instruire des vérités religieuses. Leur grande préoccupation était de se munir des différents objets dont ils avaient besoin pour l'hiver, et ils passaient leur temps à les demander au fur et à mesure que ces objets étaient déballés. Le vieux Hoole passait la journée entière à les interpréter, mais sa bonne vieille se faisait mon auxiliaire; et grâce à elle, on m'apportait des enfants à baptiser. J'avais une tente que je dressai dans une petite prairie voisine du fort, et là, au son d'une clochette que j'allais sonner au milieu des loges je réunissais un certain nombre de Sauvages et leur apprenais à faire le signe de la croix et à réciter les prières. Ayant passé tout le monde en revue, j'avais remarqué que plusieurs femmes avaient perdu le bout du nez. Je demandai à la vieille Hoole ce que cela voulait dire. "Ça, me répondit-elle, ça vient de ce que les hommes, quand ils se querellent avec leurs femmes, ne sont pas raisonnables; ils se fâchent, et quelquefois prennent leur couteau et leur coupent le nez pour les faire taire." Quelles moeurs barbares! Comme il n'y avait aucun agent de police, aucun gouvernement, on s'en permettait de belles alors!

Un jour que j'étais à la porte de ma tente essayant d'instruire ces pauvres gens, j'entendis des cris perçants qui me donnèrent le frisson. "Qu'y a-t-il donc? m'écriai-je. Un malheur sans doute!" Et les Sauvages qui m'entouraient assis sur l'herbe, de hausser les épaules et de me dire en riant: "Oh! ce n'est rien, va; probablement qu'une femme a reçu sa leçon!" Mais les cris n'arrêtaient pas et se rapprochaient de ma tente; et tout d'un coup je vis passer à travers les branches une malheureuse femme qui se précipitait de mon côté. Elle avait le visage ensanglanté, le nez et la lèvre supérieure lui pendaient sur le menton! Et personne ne se croyait le droit de faire le moindre reproche à ce bourreau de mari! Il fallait que le missionnaire vint prêcher l'évangile à ces barbares et fit cesser des coutumes si abominables. Et il ne réussit pas de suite.

Oh! que les pauvres femmes sont malheureuses, là où le nom de la Vierge Marie n'est pas connu et honoré! Elles portent tout le poids de la malédiction que notre première mère s'attira par sa désobéissance, et leur sort ne s'améliore que sous l'influence de la religion catholique, avec la connaissance du mystère de l'incarnation où nous voyons la très sainte Vierge élevée à la dignité de mère de Dieu, et réparant, en nous donnant le divin Sauveur, fruit de vie, les dommages causés par Eve qui présenta le fruit de mort au premier homme.

Il y avait d'autres désordres à corriger dans ce pays, car les sorciers, ou hommes de médecine, étaient puissants et redoutés. Instinctivement ils comprenaient que le missionnaire dissuaderait autant que possible les Sauvages d'ajouter foi à leurs supercheries et de pratiquer leurs rites superstitieux. Ils devinrent par conséquent des ennemis irréductibles du prêtre et employèrent tous les moyens pour empêcher les conversions. Je vis bien que nous aurions à livrer de durs combats avant de réussir à christianiser ces pauvres Sauvages qui, en outre de leurs superstitions, avaient des vices honteux à corriger. La bonne vieille Hoole me renseigna suffisamment à ce sujet.

Mais l'heure de mon départ arrivait, et je descendis au Fort Simpson, d'où une barge qui remontait à la Grosse Ils pour y prendre une charge de poissons me transporta à la Providence. J'y arrivai le 14 octobre, transi de froid. Les glaces encombraient le fleuve et la barge dut rebrousser chemin sans rien emporter. Ai-je besoin de dire si j'étais heureux de me retrouver avec Mgr Grandin et les chers Frères Alexis et Boisramé. Ce dernier, avec qui j'avais traversé la mer, avait appris le métier de pêcheur, à l'Ile à la Crosse, et grâce à lui une provision suffisante de poissons pour nous et nos chiens nous mettait hors du danger de mourir de faim; mais malheureusement, le jardin qu'il avait défriché ne produisit que de maigres patates, grosses comme le pouce, une mauvaise gelée en ayant empêché la croissance. Monseigneur avait amené avec lui du Lac Athabaska un jeune Métis, Baptiste Papin, qui l'accompagnait ordinairement dans ses voyages. Il avait en outre recueilli un petit orphelin, Johnny Sanderson, auquel il servait de père et de mère. Je ne crois pas exagérer en disant cela, car j'ai été témoin du dévouement vraiment maternel avec lequel le saint évêque prodiguait à ce pauvre enfant les soins même les plus répugnants.

La maison que nous habitions ne laissait rien à désirer sous le rapport de la pauvreté. Le feu avait passé dans une forêt voisine et les arbres de moyenne grosseur, transportés sur les épaules de Monseigneur et du Frère Boisramé, avaient été superposés sans être équarris et noirs comme du charbon. Les soliveaux, placés à des hauteurs inégales, prouvaient assez quels architectes improvisés avaient présidé à la construction de l'édifice; et Monseigneur s'y cognait souvent la tête. Point de chaises, point de bancs; nos malles ou des billots servaient de siège. Une petite table, juste assez grande pour y mettre quatre assiettes, formait tout l'ameublement. Pas de poêle non plus. Le Frère, avec une espèce de mortier, avait imaginé de fabriquer un grand fourneau à deux étages séparés par de larges feuilles de tôle entre lesquelles il faisait cuire le poisson. Sur les soliveaux reposaient des planches non varlopées, non embouvetées, non clouées, faute de clous, et c'est là que nous montions chaque soir par une échelle pour aller dormir. Point de lit, mais une peau d'orignal étendue sur le plancher en tenait lieu, et nous y couchions côte à côte, enveloppés chacun dans nos couvertures. Nous n'avions ni horloge ni montres. Monseigneur donnait le signal du réveil et des exercices d'après l'horloge de sa ferveur, disait-il plaisamment; mais on peut croire qu'avec un pareil excitateur, le règlement laissait peu de chose à désirer. Pour couvrir notre dortoir, des perches portant des écorces d'épinettes formaient le toit. Adossée au pignon de notre maison une petite chapelle de dix pieds carrés, construite de la même manière, s'ouvrait sur notre demeure, laquelle était déjà cuisine, réfectoire, salle d'étude et de récréation, devenait alors cathédrale. Un énorme tuyau de tôle sortant du fourneau dont j'ai parlé plus haut passait dans un coin de cette chapelle, et nous nous serrions tous à l'entour au temps de l'oraison. Comme on le voit, le bon Dieu n'était pas mieux logé que nous, et nous aurions eu mauvaise grâce à nous plaindre de notre dénûment.

Aussi personne ne songeait à se plaindre et il aurait fallu nous voir après souper prendre notre récréation avec un entrain et une gaieté qu'on ne peut s'imaginer. Monseigneur chantait fort bien et entonnait non seulement des cantiques mais des chansons plaisantes dont il avait un riche répertoire. Je fournissais aussi ma quote-part avec celles dont j'avais fait une assez ample provision à Saint-Joachim, et nous passions ainsi les soirées les plus joyeuses du monde. Mais s'il y avait un temps pour rire et s'amuser il y en avait pour le travail et les occupations sérieuses. J'étais encore novice et Monseigneur prit à tâche de me préparer à faire mon oblation. Les avis et les exemples surtout auraient dû faire de moi un parfait religieux, si le diable et ma mauvaise nature n'y avaient mis obstacle. J'avouerai même que je fus plus d'une fois tenté de secouer le joug de la règle, et si j'ai l'honneur et le bonheur d'être Oblat depuis 57 ans je le dois à la sage direction de Mgr Grandin. Le 21 novembre, fête de la Présentation de la Sainte Vierge, est le beau jour où je fis mon oblation; le nom d'Oblat de Marie Immaculée m'avait séduit dès l'abord et j'y voyais un gage assuré de la protection de la Mère de Dieu, ce qu'il est en effet; mais le diable avait essayé de jeter le trouble dans mon esprit afin sans doute de me priver des avantages si précieux dont nos saintes règles sont la source. Encore une fois, je le dis avec reconnaissance, Mgr Grandin m'aida à dissiper ces troubles et à demeurer fidèle à ma vocation.

Nous avions à la Providence deux excellents Métis, habiles charpentiers que Monseigneur avait demandés à M. Hardisty, chef du district. Ils avaient chacun une nombreuse famille. L'un s'appelait Bouvier et l'autre Forcier. Ils logeaient à côté de nous, dans une maison semblable à la nôtre. Mgr Grandin m'apprit dans quel but il avait demandé ces hommes. Il s'agissait tout simplement de bâtir un couvent où les Soeurs Grises viendraient recueillir des orphelins et faire l'école aux enfants du pays. Cela me semblait une entreprise bien hasardeuse, mais je n'avais rien à redire. Monseigneur me cachait alors un secret qui ne devait pas tarder beaucoup à être divulgué, mais que la prudence obligeait de garder pour le moment.

L'évêque de Saint-Boniface, dont la juridiction s'étendait depuis la Rivière Rouge jusqu'au Pôle Nord, désirait une division de son immense diocèse et avait fait à Rome les démarches nécessaires pour l'obtenir. Il avait au préalable envoyé son coadjuteur, Mgr Grandin, pour examiner le terrain et prendre les mesures utiles, entre autres choisir le lieu le plus propre à la résidence du chef futur des missions du Nord. Il avait choisi l'emplacement de la Providence comme l'endroit le plus favorable. Je ne pouvais m'occuper de sonder ce mystère qui se dévoila quand le Père Faraud fut nommé Vicaire Apostolique d'Athabaska-MacKenzie et sacré évêque d'Anemour, le 30 novembre 1864. Mais on avait décidé, paraît-il, que des Soeurs viendraient s'établir à la Providence avec le nouvel évêque. C'est pourquoi, sans mentionner celui-ci, on parlait ouvertement du île tout près de la mission avec une belle forêt capable de fournir les arbres nécessaires. Bouvier et Forcier s'y rendirent chaque jour dès que la glace leur offrit un chemin solide.

Ils avaient fait une provision de poissons pour leurs familles et de plus avaient engagé un Sauvage comme chasseur, ce que Mgr Grandin avait fait également, en prenant un solide gaillard de la tribu des Esclaves qui avait une réputation d'habile chasseur et qui avait promis de tuer des orignaux à notre invitation. Je ne parlerai pas des difficultés de cette chasse, des ruses de l'orignal pour éviter la poursuite de ses ennemis, de l'habileté des Sauvages à découvrir et à suivre les pistes, etc. Je dirai seulement que nous attendions avec une certaine avidité des nouvelles favorables de nos chasseurs, car l'unique plat mis à chaque repas sur notre table ne contenait invariablement que du poisson. Cependant, le dimanche et les jours de fête nous pouvions y ajouter une crêpe. Mgr Grandin avait en effet reçu un sac de farine qu'il partageait avec nous, ce qui faisait une ration d'une vingtaine de livres chacun pour l'année. On comprend que dans ces circonstances le plus petit gibier qui nous tombait entre les mains formait une agréable diversion à notre régime. Or, un jour le Frère Alexis, qui avait tendu un piège, y prit un renard. Nous devions célébrer la fête de la Toussaint prochainement, et d'un commun accord nous décidâmes de nous régaler ce jour-là en mangeant le dit renard. Le cher Frère le prépara donc le mieux qu'il put, le dépeça et mit les morceaux rôtir dans le fourneau. Après la grand'messe, chantée par Monseigneur, nous prenons place à table et chacun de se servir une partie de l'animal. Dire que ce mets flattait délicieusement le palais serait une exagération, mais enfin nous y allions de bon coeur, quand le cher Frère poussa un pouah! de dégoût qui nous fit suspendre tout mouvement.

Qu'y avait-il donc? Il avait pris le cou du renard pour sa part. Après avoir mangé le peu de chair qui couvrait les os il en vint au gosier adhérant à ce cou, espérant peut-être déguster quelque chose de plus délicat. Il y mit le couteau, et qu'y trouva-t-il? Une souris toute entière! Elle était restée dans le gosier du renard ou y était remontée quand il fut pris au piège. Le Frère n'avait pas songé à explorer cette partie. A la vue de la souris cuite dans son jus, il ne put maîtriser la répugnance qui lui soulevait le coeur et poussa le cri qui nous avait troublés. Cela lui coupa l'appétit mais ne nous empêcha pas de continuer notre festin. Nous prîmes seulement la résolution de profiter de cette expérience à l'avenir.

Monseigneur m'avait chargé de faire l'école et d'enseigner le catéchisme aux enfants de nos Métis et je m'acquittai de cette fonction avec plaisir. Bouvier avait pour femme une fille du vieux Beaulieu, de la Rivière au Sel. Elle parlait si bien le montagnais que je m'empressai, aux moments libres, d'aller continuer avec elle l'étude de cette langue. Cela me rendit un immense service; je recueillis non seulement une foule d'expressions nouvelles, mais des récits très intéressants, traditions ou contes de ces peuples sauvages où l'on retrouvait des traces évidentes des histoires du monde primitif consignées dans la Bible.

En voici un, par exemple, où il est impossible de ne pas reconnaître qu'ils avaient conservé le souvenir du déluge. Seulement comme ils n'avaient ni littérature, ni livres, ni aucun écrit, depuis tant de siècles écoulés, l'imagination se donnait libre carrière et avait brodé autour du fait une foule de détails originaux que les circonstances du lieu, du client et des coutumes suggéraient. Je ne donne que le résumé de ce récit:

"Dans ce temps-là, les hommes et les animaux vivaient en société. Or il arriva que le froid dura si longtemps, que la neige s'accumula tellement que la vie devenait impossible. On délibéra donc en commun sur les moyens à prendre pour le salut public. La chaleur avait disparu, voilà la cause de tout le mal. Il fallait donc la chercher. On se mit à rêver, car les songes révèlent tous les mystères. Gens et bêtes découvrirent ainsi que l'Ours avait mis la chaleur dans un sac et la gardait jalousement dans sa loge. Quatre animaux s'offrent pour aller la chercher. L'ours demeurait au ciel, qui était soutenu par un poteau reposant sur la terre. Nos animaux grimpent par ce poteau, au sommet duquel un trou donnait passage dans le ciel. Ils arrivent à la loge de l'ours, absent alors, car il chassait dans les environs, mais son fils y demeurait. Il reçoit les étrangers et se permet de leur montrer les richesses de son père. "Voyez, leur dit-il, ces sacs suspendus tout à l'entour de sa loge. Dans celui-ci mon père garde le vent, dans celui-là le brouillard, dans cet autre la pluie et dans cet autre la chaleur." A peine a-t-il prononcé le mot que les animaux décrochent le sac et s'enfuient au galop. Le petit ourson crie de toutes ses forces: "Mon père, on a volé la chaleur." L'ours entend, accourt et se met à la poursuite des voleurs. Ceux-ci se dépêchent de gagner le trou par lequel ils se sont introduits. Ils s'y précipitent avec tant de hâte qu'ils déchirent le sac. La chaleur en sort et fait fondre la neige sans discontinuer, si bien que l'eau monte et couvre toute la terre. Par chance, un homme avait son canot prêt. Il y entre avec un canard plongeon, un castor et un rat musqué. Mais l'eau montait toujours et cet homme ne savait plus que devenir. Il dit alors au canard: "Mon ami, tu plonges fort bien, va donc voir si tu trouveras la terre." Le canard plonge et revient bientôt essoufflé. L'homme le remit dans le canot, et s'adressant au castor: "Essaye à ton tour." Le castor obéit, reste plus longtemps sous l'eau et revient épuisé lui aussi sans avoir rien trouvé. Alors il parle au rat musqué: "Tu es ma dernière espérance, mais j'ai confiance en toi. Plonge donc et tâche de découvrir la terre." Et le rat de plonger. Il demeura longtemps sous l'eau, mais finit par ressoudre. Seulement, il paraissait plus mort que vif, à bout de souffle et couché sur le dos. L'homme le prend, le met dans le canot et, quelle joie! il lui trouve les pattes pleines de boue! L'homme la ramasse avec soin, l'aplatit bien mince entre ses mains et la pose sur l'eau, puis il se met à souffler dessus. La petite galette de boue se développe aussitôt; l'homme continue de souffler et bientôt il eut une île assez grande pour y débarquer. Depuis ce temps-là, la terre existe encore et les hommes y demeurent."

Voilà ce récit dont je ne transcris que le résumé, car il y a une foule de détails et d'aventures assez curieuses qu'il serait trop long de rapporter.

Aux premiers jours de décembre, les chasseurs vinrent nous avertir qu'ils avaient tué des orignaux, et nous attelâmes nos chiens sans délai pour aller les chercher. Monseigneur me permit de partir avec Baptiste Papin. Bouvier et Forcier firent le voyage avec nous, car les orignaux tués gisaient dans la même direction, quoique à des distances différentes. Raquettes aux pieds, fouet à la main, nous suivons les chiens qui paraissent joyeux et se livrent à la course. Le soir nous arrivons à notre *cache*, mais j'étais brisé de fatigue. J'eus peine à donner un coup de main à Baptiste pour faire le campement, faire du feu et préparer le souper. Il fallait démolir la cache afin d'en tirer de la viande et la mettre dans la chaudière. Nous avions devant nous une vraie montagne de neige entassée au-dessus d'un tas de grosses perches superposées et entrecroisées comme les arbres de notre maison. C'est là-dedans que le chasseur, après avoir dépecé l'orignal, en dépose les membres, afin de les mettre à l'abri du *carcajou*, et cela s'appelle une *cache*.

*(A suivre)*

# AUX COMMUNES

*(Suite de la 1re page)*

nistes. Les grands ancêtres de notre race, Champlain ou Jacques-Cartier, Laval ou Maisonneuve, n'étaient pas des hommes politiques et ils n'avaient d'autre passion que celle de la vérité, d'amour que celui de l'Eglise et de la patrie. Notre devoir est de les imiter en cela, et de ne pas nous laisser détourner de nos vraies destinées par les miroitements trompeurs de la petite politique et les pièges habilement appâtés des petits politiciens, surtout ceux qui tirent secrètement, dans la coulisse, les cordes qui font mouvoir un trop grand nombre de pantins de la vie publique, surtout ceux qui se trouvent, pour un temps, du côté du manche.

* * *

Le Sénat a employé une couple de séances à discuter une proposition de M. Lynch-Staunton, un grand diable de sénateur maigre et renseigné comme un dictionnaire, au surplus bon catholique et ayant fait à peu près le tour du monde. Ce sénateur s'oppose à ce que les marchandises allemandes puissent être détaillées au Canada sans qu'on le sache. Il trouve que c'est faire injure aux parents de nos soldats défunts que de leur vendre un peu partout des effets dont le produit retourne aux Boches. Aussi, voulait-il que dans chaque magasin où l'on détaillait pareilles marchandises, une affiche en ce sens fut posée bien en vue. Non pas pour blâmer le marchand, mais pour qu'on sache à quoi s'en tenir, et qu'on spécifie qu'on veut, ou ne veut pas, de marchandises allemandes. Les sénateurs ont longuement discuté là-dessus, quelques-uns faisant remarquer que l'Angleterre a été la première à renouer les relations d'affaires avec l'Allemagne et que nous n'avons pas besoin d'être plus royalistes que le roi, plus anglais que les Anglais. C'était parler bon sens, mais le bon sens est mal vu dans la politique, et la résolution Staunton a été repoussée. Les marchands canadiens pourront donc détailler librement les produits allemands qui leur seront fournis par leurs fournisseurs britanniques, et il sera difficile de leur en faire reproche.

Nous croyons savoir que le ministre des Finances, sir Henry Drayton, prononcera jeudi prochain, le 6 mai, le discours annuel sur le budget.



# Autour de la Ferme



## LES SEMAILLES.

*Voici l'époque où mettre en action la pratique enseignée par tous les agronomes. "Au temps voulu—mettre dans une terre bien préparée—une semence choisie."—Tous nos cultivateurs savent que c'est bien là le secret des bonnes récoltes. En effet, c'est le moyen d'éviter les poudreries du printemps aussi bien que la rouille de l'automne.*

*Le terrain bien préparé contient plus d'humus, il est plus compact; le vent a moins de prise, le grain poussant avec plus de vigueur, résiste mieux à la rouille. Encore faut-il pour cela que la semaille soit faite en son temps. Semé trop tard, le grain n'a pas cette force de résistance nécessaire contre tous les inconvénients qu'il va rencontrer pendant l'été.*

*Voilà bien de la bonne théorie, mais que ferez-vous dans la pratique, cette année? Nous en sommes au commencement de mai et il y a encore très peu de travail de fait. Cependant un bon nombre de cultivateurs auront terminé leurs semences de blé vers le 10 mai. Il y aura tout de même à ce moment des terrains bas qui n'auront pas encore été travaillés. Qu'en faire? Y a-t-il possibilité de les semer à temps? Quelqu'un dit: "Moi j'ai vendu du blé très bon et très payant, et je l'avais semé dans les premiers jours de juin."*

*—Oui, mais ordinairement on perd son temps et son argent à semer aussi tard que cela.*

*—Que faire alors? On ne peut pas toujours semer à temps; et cette année en est bien une preuve.*

*—Le temps du blé est passé, mais il est encore grand temps pour l'avoine et l'orge.*

*—Oui, mais c'est avec le blé qu'on fait de l'argent.*

*—Vous avez raison, vous ne semez jamais que du blé pour le commerce. Mais si vous semiez de l'orge dans un bon terrain vous verriez peut-être que l'orge est plus payant que le blé.*

*Malgré que votre terrain soit bien préparé, si vous le semez trop tard en blé vous courrez risque de récolter 15 à 18 minots à l'acre, tandis que le même terrain semé au même temps en orge vous assurerait une riche récolte. L'orge se vend ordinairement en même temps que le blé—et rappelez-vous qu'il se vend actuellement presque $2.00.*

*Par le passé on a fait la folie de passer la semeuse dans les trous d'eau—c'était réellement jeter son argent à l'eau. N'attendez pas pour semer du blé que tous les trous d'eau soient séchés. Semez ce qui est prêt en blé, et quand le reste du terrain sera prêt, vous y mettrez de l'orge.*

*—Mais c'est bien ennuyeux,*

*—Ce l'est bien plus de perdre une récolte.*

*Vous dites que nous avons une année extraordinaire; alors les méthodes ordinaires ne vous suffiront pas. Réfléchissez et prenez les moyens de vous asurer une bonne récolte.*

*N.-C. JUTRAS, ptre.*

## LE RENOUVELLEMENT DES REINES

La reine perd sa fécondité en vieillissant. On fera bien de la remplacer généralement au bout d'un an et toujours au bout de deux ans, à moins que les abeilles ne la remplacent elles-mêmes, mais on ne peut jamais y compter. Les vieilles reines sont aussi portées à essaimer que les jeunes, et c'est là un inconvénient. On est encore obligé de renouveler la reine lorsqu'une colonie perd la sienne et qu'il n'existe pas d'oeufs pour en élever une autre dans la ruche, par exemple, après un essaimage au cours du vol nuptial, ou lorsque la reine est devenue bourdonneuse, ou encore lorsque l'on désire changer de race, avoir des abeilles noires au lieu d'italiennes, changement très nécessaire lorsque la loque européenne existe dans le rucher ou dans un district, parce que les abeilles noires sont plus sujettes à ce fléau que les italiennes.

*L'apiculteur lui-même devrait élever la majorité des reines dont il a besoin.*—Le meilleur moment pour faire cet élevage au Canada est pendant la miellée du trèfle. Il est bon, et surtout dans les grands ruchers, d'élever des reines du meilleur stock au moyen de méthodes modernes, mais on peut se procurer quelques très bonnes reines en conservant celles qui s'élèvent naturellement dans les meilleures colonies qui essaiment. On le fait en divisant la colonie en noyaux, une semaine environ après que l'essaim en est sorti, et en veillant à ce que chaque noyau possède une ou deux cellules royales. Bientôt après que les reines sont accouplées et qu'elles commencent à pondre, on les introduit aux colonies qui ont besoin de reines.

*Une simple méthode de renouvellement*, qui a aussi l'avantage de prévenir l'essaimage, est celle qui consiste à enlever la reine ou à la mettre en cage au commencement de la miellée, et huit ou neuf jours plus tard, à détruire toutes les cellules royales, sauf une, d'où sortira la nouvelle reine. Nous avons essayé une variation de cette méthode à la ferme centrale. Nous avons laissé deux cellules, une de chaque côté d'une planche-cloison insérée et dans la moitié ou à peu près du nombre des ruches ainsi traitées, les reines résultantes se sont bien accouplées et ont ensuite bien hiverné en cave. Dans cette localité, les conditions au printemps sont si favorables que chaque moitié de la colonie avec sa reine, et avec l'aide du couvain d'une colonie forte, forme une colonie suffisamment nombreuse à temps pour la miellée de trèfle. On épargne ainsi beaucoup de travail dans le contrôle de l'essaimage et l'on obtient un surcroît de miel et un surcroît de colonies.

Pour acheter des reines italiennes, s'adresser à un éleveur de confiance et commander des reines non éprouvées, de préférence aux reines éprouvées, parce que les premières supportent mieux les fatigues du voyage.

*Le meilleur moment pour l'introduction de la reine* est au mois de juillet, de six à huit semaines avant la fin de la saison de reproduction, pour qu'elle élève un grand nombre de jeunes abeilles pour l'hiver. Un bon moyen d'introduire la reine est le suivant: on enferme d'abord la vieille reine dans une cage Miller dans la ruche; le jour suivant, on remplace la vieille reine par la nouvelle, laissant à découvert le morceau de sucre dans la cage; les abeilles mangent le sucre et mettent la nouvelle reine en liberté en vingt-quatre heures environ.

F.-W.-L. SLADEN,
Apiculteur.

## Le "Canada Musical"

Les compositeurs canadiens ont une occasion exceptionnelle de se faire éditer gratuitement en Europe par les soins du *Canada Musical* la revue artistique si active de Montréal; si leurs oeuvres atteignent un degré de valeur sérieuse, ils pourront même espérer être joués en public, en France ou en Belgique.

Le numéro du 3 avril du *Canada Musical* raconte ce que ferait Mary Garden si on lui confiait la direction de la Chicago Opera Association. Il publie aussi des nouvelles importantes sur Mme Christine Nilson et sur les incidents qui se produisirent lorsque Mischa Léon donna son récital en allemand a Londres. Parmi les autres sujets qui seront lus avec intérêt, la rentrée de Paderewski dans la vie privée, nouvelles d'Europe, très complètes, le départ prochain de Rodolphe Mathieu pour l'Europe, etc.

Le *Canada Musical* est en vente dans les dépôts de journaux et chez les marchands de musique au prix de 10 sous. Pour les abonnements, Canada (excepté Montréal) $2.00 par année, Montréal, Etats-Unis, et la France, $2.50. S'adresser à Casier postal 1509, Montréal, Canada.

## 500 Français massacrés

Constantinople, 27.—Les dernières dépêches rapportent que 500 soldats français ont été massacrés dans l'évacuation de d'Urfa, dans le nord-ouest de la Mésopotamie. Des détails plus amples manquent.

## Hausse du prix du charbon

Montréal, 28.—Les autorités déclarent que l'augmentation du tarif, nécessitée par la nouvelle mesure voulant que les frais de fret soient payés à l'avance du point de départ, aux Etats-Unis, aura pour effet de faire monter le prix du charbon de 50 sous par tonne.

## Le roi Alphonse paye l'amende

Madrid, 28.—Le roi Alphonse a été condamné à une amende de deux pesetas hier pour avoir marché sur le gazon de l'Alcazar. Toute sa suite fut également condamnée à l'amende.

Le gardien approcha du roi et lui dit: "Votre Majesté, il est défendu de marcher sur le gazon. Je dois vous imposer une amende." Le roi fut d'abord étonné puis sourit et paya l'amende. Le maire de la ville apprenant la chose vint faire des excuses au roi mais celui-ci lui répondit que le gardien avait agi comme il le fallait et devait même être récompensé pour accomplissement de son devoir.

# GRAVELBOURG

## Un noviciat s'ouvre dans la Saskatchewan

"Allez, vous aussi, travailler à ma vigne."

Cinq années se sont écoulées depuis que le Divin Maître a loué la famille de "Jésus-Marie" pour venir travailler à sa vigne dans l'immense et fertile Ouest Canadien. Gravelbourg, endroit assigné aux fondatrices de la nouvelle mission, a vu cette phalange d'âmes virginales toutes dévouées à l'oeuvre de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse; il les a vues fortes de leur sublime vocation, sourire à tous les sacrifices.

Depuis ce temps, combien de demandes ont été faites pour de nouvelles fondations!.. Toujours la même réponse pleine de regrets: "Impossible, pas d'ouvrières." Aujourd'hui le Divin Maître, voulant que sa vigne porte des fruits plus abondants, vient d'accorder à ses zélées travailleuses une grande faveur qui, espérons-le, leur permettra d'agrandir leur champ d'apostolat. Un noviciat s'ouvrira en juillet prochain au Couvent de Gravelbourg, afin de faciliter le recrutement des vocations religieuses pour l'Ouest. Il serait opportun, je crois, de vous communiquer quelques notes sur la Congrégation de Jésus-Marie, notes puisées à des sources authentiques:

L'Institut des Religieuses de Jésus-Marie a pris naissance à Lyon (France) en 1818. Le but principal de cette Congrégation est de donner aux jeunes filles de toutes les classes de la société une éducation chrétienne, d'orienter leur vie et leurs moeurs suivant la douce et consolante morale de l'Evangile. Rappelons ici que le bien fait aux âmes par les oeuvres de miséricorde spirituelle surpasse en excellence l'aumône et même les guérisons miraculeuse; et cela en raison de la supériorité de l'âme sur le corps. Comme on l'a dit souvent, c'est pour exécuter cette oeuvre si sublime que le Fils de Dieu se revêtit de la nature humaine. Quelle mission plus divine que de coopérer, avec Dieu même, au salut des âmes! Aussi, la Sainte Ecriture, non contente d'avoir dit que la vie éternelle serait donnée en récompense à ceux qui auront pratiqué la vertu, ajoute encore que ceux qui l'enseignent à un grand nombre, brilleront comme des étoiles durant toute l'éternité.

A l'heure de la persécution religieuse en France, la maison-mère fut transférée à Rome, où, depuis, elle a ouvert une autre maison à Stella Viae.

Aujourd'hui la Congrégation de Jésus-Marie compte: 6 maisons en Angleterre, 11 en Espagne, 3 dans la République Argentine, 1 à Cuba, 1 en Irlande, 13 aux Indes, 10 aux Etats-Unis et 8 au Canada.

Les premières missionnaires de cette Congrégation venues au Canada en 1855 se fixèrent à Lévis, en face de Québec. Il y a donc 65 ans que les Religieuses de Jésus-Marie sont établies dans l'est du Canada, où elles ont formé quantité de jeunes filles maintenant à la tête de foyers chrétiens et canadiens. C'est cette oeuvre si noble qu'elles viennent continuer dans l'Ouest pour nos nationaux désireux de perpétuer les traditions de nos ancêtres admirés et vénérés.

Puissent ces quelques lignes recevoir l'approbation divine, devenir l'excellent grain jeté dans les âmes de bonne volonté pour produire une magnifique gerbe d'épis d'or mûris au noviciat de Gravelbourg.

* * * *

*Retraite fermée du 2 au 6 juillet, au Couvent de Jésus-Marie, Gravelbourg, Sask.*

*Toutes les jeunes filles qui désirent suivre les exercices de cette retraite sont priées de s'adresser à la Supérieure de l'établissement, pour connaître les conditions, et cela le plus tôt possible.*

## Le meilleur remede jamais pris

*Un père dit ce que les Pilules de Dodd ont fait pour son fils*

*Il recommande à tous ceux qui souffrent de palpitations ou de douleurs au coeur de prendre les pastilles de Dodd pour le rein.*

Birmingham, Sask., 3 mai (Spécial). — "Les Pilules de Dodd pour le rein et les Pastilles de Dodd contre la dyspepsie sont les deux meilleurs remèdes que mon fils a jamais pris."

C'est la déclaration que fait M. Johannes Reinson, citoyen bien connu ici. "Quand il commença à les prendre, continue M. Reinson, il n'avait plus beaucoup d'espoir. Peu après avoir pris les pilules de Dodd sa santé commença à s'améliorer et il est maintenant bien."

Il conseille à tous ceux qui ont des palpitations ou des douleurs au coeur d'employer les Pilules dé Dodd pour le rein et les Pastilles de Dodd contre la dyspepsie.

Les remèdes de Dodd agissent sur les deux organes essentiels à la vie. Les Pastilles aident à digérer les aliments et produisent du bon sang. Les Pilules agissent sur le rein, le guérissent, le renforcissent, assurent un sang libre de toute impureté. Car le travail d'un rein en bon état est d'éliminer toutes les impuretés du sang.

Informez-vous à vos voisins si les Pilules de Dodd pour le rein ne guérissent pas et ne renforcissent pas le rein.

Les Pilules de Dodd pour le rein: 50 sous la boite ou six boites pour $2.50. Chez tous les marchands ou The Dodds Medicine Co., Limited, Toronto, Ont.

## Les Allemands évacuent le district neutre

Paris, 27.—Le Dr Goeppert, chef de la délégation allemande à Paris, a remis aujourd'hui au bureau des Affaires Etrangères, une note adressée à M. Millerand, disant que les troupes additionnelles qui étaient entrées dans le bassin de la Ruhr avaient évacué ce district le 21 avril.

## Mort après six jours de sommeil

Poughkeepsie, N.-Y., 28. — Barbara Rollins, de Riverdale, N.-Y., élève de l'école Bennett, est morte de la maladie de sommeil. Elle fut dans le coma pendant six jours avant de mourir.

## Le cout de la vie trop élevé;

Joliet, Ill., 28.—Robert Needham, libéré sur promesse verbale, il y a trois semaines, après avoir purgé une partie de sa sentence pour vol et cambriolage, revint hier matin près de la prison, escalada les murs et se faufila jusqu'à sa cellule. Il déclarait ensuite au geôlier, surpris de le revoir, qu'il se jugeait incapable de lutter contre le coût de la vie et que pour cette raison il était revenu à la prison.

## M. Dunning démissionne

Régina, Sask., 28. — L'hon. Charles Dunning, qui a eu en main, pendant quelque temps, les portefeuilles de l'Agriculture, des Chemins de fer et de Trésorier Provincial, vient d'offrir sa démission comme ministre de l'Agriculture. M. Charles M. Hamilton, député de Weyburn à l'Assemblée Législative, lui succède.

M. Hamilton est à vrai dire un nouvel arrivé en politique. Il n'a été envoyé que l'an dernier à la Législature. M. Dunning avait eu le portefeuille de ministre de l'Agriculture depuis la démission de l'hon. J.-R. Motherwell, il y a un an, mais il désirait le remettre, étant déjà Trésorier Provincial et ministre des Chemins de fer.

## 1388 demandes de divorce en Angleterre

Londres, 29.—Une législation modifiant les lois actuelles du divorce, en Angleterre, sera présentée au cours de la session actuelle, à la Chambre des Communes. Le gouvernement, dit-on, sera prié d'approuver une mesure qui facilitera la sanction du divorce dans les cas suivants: désertion volontaire pendant trois ans; cruauté; aliénation mentale. ivrognerie habituelle et sentences de mort commuées.

L'église d'Angleterre approuve une réduction du coût du divorce et des procédures nécessaires, l'égalité des sexes et des griefs plus nombreux pour proclamer la nullité du lien matrimonial, mais ne veut pas aller plus loin. Les noms les plus en vue de la société d'Angleterre figurent largement sur la liste des divorces demandés, et dont les causes seront entendues au prochain terme. Il y en avait au commencement du dernier terme 1544 Sur la dernière liste figurent les noms de Lady Katherine de Vere Somerset, fille du duc de St-Albans; de la vicomtesse Torrington, de sir William Willoughby Williams; de l'hon. C.-E. Cholmondeley et de Mme Sherwood-Kelly.

## La France diminue ses importations

Paris, 29.—Un décret vient d'être promulgué prohibant l'importation de certains articles en France. Cette décision a été prise à la suite d'un rapport indiquant que les exportations n'étaient que de 9,000,000 de francs alors que les importations sont de 30,000,000,000 de francs pour 1919. Le décret ne s'applique pas aux marchandises expédiées directement en France avant la date de la mise en vigueur du décret. Les marchandises importées pour l'exportation échappent au décret.

## Les journaux maintenant à la merci des manufacturiers

Londres, 29.—"Les journaux canadiens font face à un coup qui menace rudement l'existence de plusieurs d'entre eux, la Cour Suprême ayant décidé que la fixation des prix et la destination du papier à journal ne relèvent pas de la juridiction du Tribunal du Commerce, dit la "Westminster Gazette". Le papier, a décrété la Cour Suprême, n'est pas ce qu'on appelle une nécessité de la vie. C'est certainement une nécessité pour la vie d'un journal, et c'est dans cette idée que le Tribunal du Commerce avait essayé de restreindre les exportations, voulant permettre aux journaux canadiens de pouvoir se procurer le papier nécessaire. La difficulté principale n'est pas la question du prix, bien que celle-ci soit déjà beaucoup. L'expédition du papier de l'autre côté de la frontière canadienne est chose beaucoup plus facile que l'expédition dans les provinces de l'ouest. Et, conséquence de la demande énorme du côté américain, le prix du papier est plus haut aujourd'hui qu'il n'a jamais été pendant la guerre, et va montant de jour en jour. L'avenir du journal dépend, de fait, du consentement ou de l'opposition du lecteur à payer plus cher pour son quotidien ou son journal hebdomadaire, car il semble ne plus y avoir de limite pour le prix du papier.

"A ce sujet, continue la "Westminster Gazette", nous pourrions peut-être rappeler la futilité suprême du comité nommé par le gouvernement, après la guerre, à seule fin de considérer ce qui devait être fait au sujet du papier. Avant l'institution de ce comité, il avait été signifié que l'industrie du papier, en Angleterre, sans le contrôle du gouvernement, serait ruinée, — noyée par un déluge d'importations étrangères peu dispendieuses.

Des restrictions furent imposées pendant quelque temps. Depuis, toute l'histoire du papier se résume dans une augmentation constante des prix. Des profits plus qu'exorbitants ont été réalisés, et les établissements de papier se trouvent littéralement débordés de commandes. Les manufactures anglaises ne peuvent plus actuellement accepter de commandes. Le monde cherche quelque nouvelle source d'approvisionnement, et les prix montent toujours. Les journaux sont impuissants, à la merci des manufacturiers."

## Ils demandent leur admission en prison

Winnipeg, 28.—Deux vétérans morphinomanes se sont rendus au poste de police et ont demandé qu'on les envoyât en prison pour six mois. Le greffier de la cour rédigea les formules requises et sans escorte les deux soldats se rendirent eux-mêmes à la prison. Ils déclarent avoir contracté l'habitude de prendre de la morphine quand ils étaient dans la tranchée où on leur en donnait pour remettre leurs nerfs.

## Gagnon coupable d'homicide

Québec, 29.—A 2 h. 20, hier après-midi, le jury a rendu un verdict d'homicide involontaire contre Télesphore Gagnon, qui était accusé du meurtre de sa fille, Aurore, âgée de 10 ans.

Le jury n'a délibéré qu'une demi-heure. Il a quitté la Cour à 1 h. 45 et est revenu à 2 h. 05, mais il y avait malentendu entre les jurés anglais et les jurés français. Ces derniers annonçaient un verdict de meurtre tandis que les premiers rendaient un verdict d'homocide involontaire. Le juge les renvoya pour s'entendre et dix minutes après, le verdict d'homicide était prononcé.

L'accusé a reçu le verdict avec calme. Le juge a annoncé qu'il rendra la sentence plus tard afin de peser toutes les circonstances de l'affaire et de ne condamner l'accusé qu'au châtiment qu'il mérite véritablement.

## Le sucre à 30 sous la livre

Ottawa, 1.—Un homme très au courant du marché du sucre déclare que le sucre se vendra bientôt 30 sous la livre. Il dit que le prix actuel est basé sur le prix coûtant du sucre brut à Cuba, car les raffineries ont encore une provision du sucre brut qui a été acheté à bas prix à Cuba.



# PROVINCE du MANITOBA

## Avis ENREGISTREMENT

Les Greffiers d'Enregistrement pour la ville de Winnipeg siégeront à leurs bureaux respectifs d'enregistrement, pour y recevoir les demandes d'enregistrement.

Lundi, le 10 mai
Mardi le 11 mai
Mercredi le 12 mai

1920, de 9 heures a.m. à 10 heures p.m.

On peut se renseigner au sujet de la location des Bureaux d'Enregistrement en consultant [illegible] ou au Bureau des Renseignements [illegible] Edifice [illegible] téléphone Main [illegible].

## Une cour de revision

[illegible] Palais de Justice [illegible] Kennedy, le 27 mai, 1920 [illegible] heures de l'avant-midi [illegible]

## ENREGISTREMENT

DES ELECTEURS

Bureaux de votation 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 de la circonscription électorale

SAINT-BONIFACE

[illegible]

District d'enregistrement No 1 [illegible]

[illegible]

District d'enregistrement No 13, consistant de cette partie bornée au nord par l'avenue Oak et la rue Dubuc; au sud par la Rivière Rouge et les limites de la ville; à l'ouest par l'avenue Taché et à l'est par la rue DesMeurons; greffier d'enregistrement, E. Kennedy; bureau d'enregistrement, 223 chemin Sainte-Marie.

Les quantièmes et les heures durant lesquels les greffiers d'enregistrement siégeront dans leurs districts respectifs d'enregistrement pour recevoir les demandes des électeurs seront:

Lundi, mardi, mercredi, 10, 11, 12 mai 1920, de 9 heures de l'avant-midi à 10 heures de l'après-midi, avec intermission de 1 heure p.m. à 2.30 p.m. et 6 heures p.m. à 7.30 p.m.

Mercredi, 19 mai, 1920, les greffiers d'enregistrement siégeront à leurs bureaux respectifs d'enregistrement, entre 10 heures de l'avant-midi et midi, et de deux heures p.m. à 4 heures p.m., afin de recevoir les objections qu'on fera au maintien du nom ou des noms enregistrés.

Une cour de revision siégera mercredi, le 26 mai, 1920, à la salle de l'Hôtel-de-Ville de Saint-Boniface, entre 10 heures de l'avant-midi et cinq heures de l'après-midi, avec intermission à midi, pour entendre et décider d'une et de toutes les objections contre le maintien d'un ou de tous noms sur la liste des électeurs, et l'addition d'un nom ou de tous noms auxquels l'enregistrement aura été refusé par les greffiers d'enregistrement et aussi les demandes de toutes autres personnes qui voudront que leurs noms soient ajoutés à la liste des électeurs. L'honorable juge Dawson présidera à la dite cour de revision.

Fait au Bureau du Secrétaire-Provincial, ce vingt-neuvième jour d'avril 1920.

J.-W. ARMSTRONG,
Secrétaire-provincial.

## PTBLIC NOTICE

Province of Manitoba
DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS.
Fair Wage Schedule 1920.

Public Notice is hereby given that under the provisions of Section 10 of Chapter 121 of the Statutes of Manitoba 1916 (being the Fair Wage Act 1916) the Minister of Public Works has approved of the rate per hour and working hours, set forth in the following schedule, as the minimum rate per hour [illegible] employee engaged in the respective trades, and the maximum number of hours during which any employee engaged in the respective trades shall be required to work and that the said Schedule shall apply and be effective for employees engaged on Public Works or at the Building, and that the said schedule shall be effective from the First Day of May, 1920 until the Thirtieth day of April, 1921 or until such time as another order may be made by the said Minister of Public Works.

FAIR WAGE SCHEDULE, WINNIPEG, MAN.

The following Schedule shall apply to the City of Winnipeg and a radius of Thirty Miles therefrom, from the first day of May, 1920, to the Thirtieth day of April 1921.

| | Rate per hour | Hours per week |
|---|---|---|
| 1 Laborers, engaged on Building Construction | $0.60 | 50 |
| 2 Teamsters | .50 | 60 |
| 3 Bricklayers | 1.25 | 44 |
| 4 Stonemasons | 1.25 | 44 |
| 5 Marble Setters | 1.20 | 44 |
| 6 Mosaic and Tile Setters | 1.00 | 44 |
| 7 Terrace Workers | [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | .85 | 44 |
| [illegible] Helpers | .65 | 50 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

[illegible]

FAIR WAGE SCHEDULE, MANITOBA (Exclusive of Winnipeg)

[illegible]

## Le Sinn Fein leur fait un procès

Dublin, 1.—On dit qu'un tribunal sinn feiner a jugé les six personnes qui ont été arrêtées, dimanche matin, dans Mill Street, près de Kildarney, pour répondre à l'accusation d'avoir trempé dans le vol de 18,000 livres sterling, qui ont été pris dans une banque.

A la suite du procès, les représentants de l'armée républicaine sont allés visiter les banques Munster et Ulster, à Cork, ainsi que la National Bank, et il ont offert aux directeurs de ces banques de leur donner des preuves qu'ils sont coupables du vol, mais à certaines conditions. Les directeurs des banques de Cork ont refusé de traiter avec les sinn feiners à ces conditions et il ont demandé de traiter avec les autorités anglaises.

## Déportés en Angleterre

Belfast, 1.—Soixante grévistes de la faim ont été transférés, hier soir, de Belfast, à bord d'un destroyer à destination de l'Angleterre. Selon toute probabilité ces prisonniers seront transportés dans la prison de Wormwood Scrubbs.

## Les journaux à trois sous à Paris

Paris, 1.—Les propriétaires des journaux de Paris ont décidé unanimement de porter le prix des journaux quotidiens, à quinze centimes, à partir du 1er mai. Les quotidiens de Paris se vendaient jusqu'ici dix centimes!

## Il neige à Québec

Québec, 29.—Une grosse bordée de neige, qui a pratiquement remis la ville en hiver, est tombée, hier après-midi, sur la région. Il est tombé 3 à 4 pouces de neige.

## Ces "valeureux" officiers

Londres, 27.—Quand on s'adresse à un membre du gouvernement, à la Chambre des Communes, c'est l'habitude de dire "Honorable" et "Valeureux", quand il s'agit d'un membre détenant un rang militaire. A la session d'hier, James Devlin a demandé s'il ne serait pas opportun et plus expéditif de supprimer les deux qualificatifs en question, étant donné ce fait que du nombre des membres jouissant d'un titre militaire, il n'en est pas quatre qui ont vu le front. Le président de la Chambre a répondu que c'était la tradition, depuis des siècles, de se servir d'une certaine courtoisie pour s'adresser aux membres de la Chambre, et que cette coutume devait être conservée.

## Deux policiers tués en Irlande

Belfast, 27.—Le sergent Cornelius Crane et le constable McGodrick, que l'on dit appartenir à la police de Belfast, ont été tués samedi soir, près de Baudon, comté de Cork. Crane faisait autrefois partie du détachement de police des casernes de la rue King, Cork, d'où les Sinn-Feinistes prétendent que la police partit pour assassiner le lord-maire MacCurtain, de Cork.

Dublin, 26. — Un homme nommé Behan, hôtelier, a été grièvement blessé, samedi soir, comme il laissait son établissement. Ses agresseurs se sauvèrent. On se perd en conjectures sur les motifs qui ont pu provoquer une attaque sur la personne de Behan. A Ennis, comté de Clare, samedi, le constable Swenton a été blessé d'une balle de revolver. Trois suspects ont été arrêtés.

## Québec est une province bilingue

Montréal, 28.—Dans la cause Trunich vs Child's Ltd, le juge Lebeuf a rendu une importante décision dont plusieurs devront tirer parti. Le juge a statué que tout avis ou placard public est sans valeur s'il n'est pas bilingue. La demanderesse réclamait le montant de $65 prix et valeur d'un pardessus et d'une paire de gants qu'elle avait déposés dans le vestiaire du restaurant de la défenderesse. Le pardessus, de même que la paire de gants, sont disparus et le propriétaire en réclame le prix, invoquant le manque de précaution ordinaire de la part du responsabilité, se réclamant de l'avis unilingue apposé dans le vestiaire. La demanderesse et son avocat, tous deux de langue anglaise, répondirent que cet avis est sans valeur parce qu'il n'est pas bilingue.

Le juge Lebeuf a maintenu cette prétention et donna raison à la demanderesse.

## LES DROITS DE L'EGL ....

Rome, 27.—La nomination d'une Commission devant considérer les droits de l'Eglise Catholique aux Lieux Saints de Palestine intéresse vivement les autorités du Vatican. Sa Sainteté Benoit XV s'occupe beaucoup des problèmes qui surviennent en Palestine avec les nouvelles conditions de ce pays, aussi du développement excessif possible du zionisme, au préjudice des autres nationalités.

## Six records de vitesse

Daltona, Floride, 27—Six records mondiaux pour automobiles ont été battus hier, par Tony Milton. Milton avait une machine de 16 cylindres, et ses prouesses ont été contrôlées par l'Association Américaine d'Automobiles. Milton fit d'abord un kilomètre en 14.65, puis trois milles en 1.12:18; quatre milles en 1.26:14; cinq milles en 2.04:58. Les anciens records faits par Ralph de Palma avaient été: 1 kilomètre, 14.86; trois milles, 1.15.04; quatre milles, 1.38:77; cinq milles, 2.04:58.

## La première Semaine Sociale au Canada

Sous ce titre le R. P. Archambault, S.J., vient de publier dans la collection de l'*Oeuvre des Tracts* une brochure des plus intéressantes. Il indique la nature de cette nouvelle institution, souligne ses principales caractéristiques, montre le bien qu'elle a fait en Europe, particulièrement en France, et qu'elle fera ici au Canada. Cette semaine aura lieu à Montréal, du 21 au 25 juin prochain. Le sujet en sera l'Encyclique *Rerum Novarum*. L'auteur signale l'importance de l'actualité de ce document, en donne une brève analyse, puis consacre les dernières pages de la brochure au programme détaillé de la semaine. Les sujets les plus actuels comme les grèves, le salaires, les organisations ouvrières seront traités par des conférenciers de haute valeur.

La brochure ne se vend que 5 sous l'exemplaire, 6 sous franco, $4.00 le cent, $35.00 le mille, port en plus. A l'imprimerie du *Messager*, 1300, rue Bordeaux, Montréal, et chez les principaux libraires.

## A Terreneuve

On aurait cru qu'il n'y a pas ou très peu de gens de langue française, à Terre-Neuve, la plus ancienne des colonies anglaises d'Amérique. Les statistiques de l'île ne nous en disent rien. Or, l'*Evangéline*, journal acadien, nous apprend qu'il y a sur la côte ouest de Terre-Neuve, tout près de 3,500 Acadiens, — Des Muise, des Doucet, des Gaudet, des LeBlanc, des Alexandre, des Benoît, et d'autres, — presque tous pêcheurs. L'*Evangéline* se demande si ce sont des descendants de familles acadiennes qui s'expatrièrent au temps de l'affaire de Grand-Pré, ou s'ils n'ont pas plutôt pour ancêtres le groupe français qu'il y eut autrefois à Plaisance, sur l'île même de Terre-Neuve.

Quoi qu'il en soit, il y a là un noyau d'origine française, ignoré jusqu'ici, perdu au milieu d'une race hostile ou indifférente et qu'il importe maintenant d'encourager, d'aider et de secourir, à l'occasion. Ces Acadiens ont une paroisse à eux, à Notre-Dame-de-Lourdes, sur la presqu'île de Port-aux-Basques, avec un curé de langue française, M. l'abbé Pineault. A nos sociétés nationales de s'intéresser maintenant à ces braves gens, isolés, mais qui ne veulent pas être submergés.

G. P.

—Le *Devoir*.

## Importants changements au Pacifique-Canadien

Une circulaire signée par M. G.-C. Jackson, auditeur des réclamations et approuvée par M. J. Leslie, contrôleur, annonce la nomination de M. C.-W. Mott au poste d'agent pour les réclamations de fret, en remplacement de M. T.-A. Riddell, assigné à d'autres fonctions.

M. Mott est un des plus anciens employés du Pacifique Canadien, étant entré au service de la compagnie en 1884, comme commis dans le département du fret à Montréal. Il passa au département des réclamations en 1894, et depuis décembre dernier, il était agent pour les réclamations de fret à Montréal.

Une circulaire annonce les nominations suivantes au Pacifique Canadien:

M. S.-W. Crabbe est promu au poste de surintendant de la division de Smith's Falls, en remplacement de M. T.-A. Wilson, transféré aillleurs. M. Crabbe entra au service du C. P. R. en 1903 comme télégraphiste à Algoma. Il était surintendant à Schreiber, Ont., depuis 1918.

Aux bureaux de Minneapolis, Minn., M. David Bertie est nommé agent-voyageur pour le district de Duluth, Minn.; M. W.-F. Cawley est nommé agent-voyageur pour remplacer M. E.-G. Renels et M. L.-C. Stockbrige est aussi nommé agent-voyageur pour remplacer M. Bertie à Minneapolis.

**Chaque année supplémentaire d'abonnement donne droit à deux billets réservés.**

## PARAITRA SOUS PEU

**"Le capital et le travail", par M. Noël Bernier. Prix: 10 sous franco. — Comité de Propagande LaVérendrye de l'A.C.J.C., 39, Ave Provencher, Saint-Boniface, Man.**

## EGLISE DU SACRE-COEUR

**Unique paroisse à Winnipeg pour tous les Canadiens-français et tous ceux de langue française.**

**Heures des offices le dimanche**
Messe à 7.30 a.m.; messe à 9 a.m.; grand'messe à 10.30 a.m. Chapelet et bénédiction à 7.30 p.m.

**Heures des offices sur semaine** — Messe à 6.45 a.m.; messe à 8.30 a.m.

**Confessions.** — 1o Avant toute basse messe; 2o Les samedis, de 4 h. à 6 h., et de 8 h. à 9 h., ainsi que la veille des premiers vendredis du mois.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé
R. P. W. Vézina, O.M.I., vicaire

Pour tous renseignements pouvant être utiles aux nouveaux arrivants, s'adresser au presbytère: 597, Ave McDermot. Tél. Garry 2384.

## COURS DU GRAIN

Cours fourni par le Comptoir Agricole

LUNDI, LE 3 MAI

**BLE**

| | |
|---|---|
| No 1 Nord déchargé | $2.15 |
| No 2 Nord déchargé | 2.12 |
| No 3 Nord déchargé | 2.08 |
| No 4 Spécial | 2.02 |
| No 5 Spécial | 1.91 |
| No 6 Spécial | 1.81 |
| Track | 2.15 |
| Rejeté No 1 | 2.04 |
| Rejeté No 2 | 2.01 |
| Rejeté No 3 | 1.96 |
| "Smutty" No 1 | 2.06 |
| "Smutty" No 2 | 2.03 |
| "Smutty" No 3 | 1.99 |
| "Criblures" | 21.00 |

**AVOINE**

| | |
|---|---|
| No 2 C. W., déchargé | $1.16¼ |
| No 3 C. W. | 1.13¼ |
| Fourrage. Extra. | 1.13¼ |
| Fourrage 1 | 1.11¼ |
| Fourrage 2 | 1.08½ |
| Track | 1.16¼ |

**ORGE**

| | |
|---|---|
| No 3 C. W. | $1.81½ |
| No 4 C. W. | 1.62½ |
| Rejeté | 1.57¾ |
| Track | 1.67½ |

**LIN**

| | |
|---|---|
| No 1 C. W., déchargé | $5.11 |
| No 2 C. W. | 5.07 |
| No 3 C. W. | 4.41 |
| Rejeté | 4.41 |
| Track | 5.11 |

**SEIGLE**

| | |
|---|---|
| 2 C. W. | $2.38½ |

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

**RETAIL**

SAMEDI, LE 1er MAI

| | |
|---|---|
| **"Steers."—** | |
| Excellent | $13.50—$14.50 |
| Bons | $10.75—$13.00 |
| **Feeders"—** | |
| De choix | $10.50—$11.60 |
| Bons | $9.00—$10.00 |
| **"Stockers", "Steers" et taures.—** | |
| De choix | $8.50—$9.60 |
| Bons | $7.00—$8.25 |
| **"Bulls".—** | |
| Bons | $8.50—$9.50 |
| Ordinaires | $6.00—$7.25 |
| **Taures: De boucherie.—** | |
| Excellentes | $11.25—$13.50 |
| **Veaux.—** | |
| De choix | $15.50—$17.00 |
| Bons | $10.00—$12.00 |
| **Moutons.—** | |
| Bons | $14.50—$14.50 |
| **Cochons.—** | |
| Choix | $20.00—$20.00 |
| Lourds | $18.00—$18.00 |
| Légers | $18.00—$18.00 |
| **Vaches de boucherie.—** | |
| De choix | $10.50—$12.00 |
| Bonnes | $888.50—$10.00 |
| Moyennes | $7.00—$8.00 |

**PRODUITS**

Prix du gros

| | |
|---|---|
| **Oeufs.—** | |
| Du "jobber" au detailleur— | |
| Frais pondus | $ .42—$ .47 |
| **Beurre.—** | |
| Crèmerie. Aux détailleurs. | $ .69—$ .70 |
| De ferme. Aux cultivateurs | $ .35—$ .40 |
| **Légumes.—** | |
| Patates. Le minot, détail | $4.00 |
| Lot de 5-10 minots | $3.50 |
| Navets. Le cent | $3.00 |
| Carottes. Le cent | $4.00 |
| Betteraves. Le cent | $4.00 |
| Choux. Le cent | $8.00 |
| Oignons. Col.-Brit. Le cent | $8.00 |
| Pommes d'Ontario. La boîte | $3.50 |
| Pommes de la C.-Brit. La boîte. | $3.50 |

**Farine—**

Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant aux marchands de la ville.

| | |
|---|---|
| Five Roses. Sac de 98 liv. | $6.57½ |
| Five Roses. 2 sacs de 49 liv. | $6.67½ |
| Five Roses. 4 sacs de 24 liv. | $6.80 |
| Purity. Sac de 98 livres | $6.57½ |
| Purity. 2 sacs de 49 livres | $6.67½ |
| Purity. 4 sacs de 24 livres | $6.80 |
| Royal Household. Sac 98 liv. | $6.57½ |
| Royal Household. 2 sacs de 49. | $6.67½ |
| Royal Household. 4 sacs de 24. | $6.80 |
| Maple Leaf. Sac de 98 liv. | $6.57½ |
| Maple Leaf. 2 sacs de 49 liv. | $6.67½ |
| Maple Leaf. 4 sacs de 24 liv. | $6.80½ |
| **Farine de seigle—** | |
| Seigle blanc. 98 livres | $6.25 |
| "Straight". 98 livres | $6.00 |
| Seigle brun. 98 livres | $4.75 |
| Gruau de seigle. 98 livres | $5.25 |
| Gruau d'avoine | $4.45—$4.70 |

**Alimentation—**

| | Son | Gru |
|---|---|---|
| Winnipeg | $52.00— | $45.00 |

(Domestique, f.o.b. Winnipeg.)

**Foin—**

Note.—Marché très instable. Peu de "Timothy" à cause de la grande demande dans l'Ouest. Le marché est très instable pour les autres genres de foin.

| | |
|---|---|
| "Timothy" No 2 | $43.00 |
| "Timothy" No 3 | $41.00 |
| "Red Top" No 1 | $36.00 |
| "Red Top" No 2 | $34.00 |
| "Upland" No 1 | $36.00 |
| "Upland" No 2 | $34.00 |
| "Midland" No 1 | $32.00 |

**Peaux.—**

Marché instable et prix varient beaucoup en peu de temps.

No 1. Vertes et salées. Vaches et taureaux. Tous poids...$ .16—$ .18
No 1. Vertes et salées. "Bulls"..$ .16
Vaches et taureaux. Vertes et salées Marque au côté ..........$ .17
Peaux No 2. 1 sou de moins la livre.
Peaux vertes gelées. 2 sous de moins la livre.
No 1. Veau. Vertes et salées.....$ .30
No 1. Vertes et salées. Jeunes veaux (kips) 15 à 25 liv. Comme les peaux.
"Deacons". Moins 8 livres. Très jeunes veaux ou mort-nés....$1 à $1.50
Peaux de cheval. Vertes et salées. Chaque ..........5.00 à $7.00

Hâtez-vous d'expédier

**Peaux séchées.—**

Bouchers ..........$ .30—$ [illegible]
Peaux salées séchées. Toutes les pesanteurs ..... .25— .30
Peaux de chevaux et mules 2.00— 5.00

**Suif.—**

| | |
|---|---|
| No 1 | [illegible] |
| No 2 | [illegible] |
| Gras | [illegible] |

# FERMES

BONNE FERME à vendre immédiatement.—24 milles de la ville; deux milles de deux villages et gares, sur grand chemin—240 acres, tout clôturé; 180 acres de cassage neuf; disqués et prêts à la semence pour lin ou blé; bonnes bâtisses; bon puits; terre de première qualité; haute et bien égouttée, très propre. Cette ferme vaut $65 l'acre; pour vente rapide $10,000—$2,500 comptant, balance facile. La première récolte peut payer la terre. Fermiers canadiens-français, ne manquez pas cette bonne occasion. S'adresser à C. BUFFET, 201, EDIFICE SOMERSET, WINNIPEG, MAN.

BONNE FERME à vendre de suite: 480 acres, 250 en culture, tout clôturé; très bonnes bâtisses. Valant $50 l'acre. Propriétaire quitte le pays et vendra seulement $30 l'acre au comptant. Je puis faciliter un prêt à longue échéance pour $5,000 ou plus. Cette ferme est située à un mille de la gare, village, église, couvent et écoles. S'adresser à C. BUFFET, 201, EDIFICE SOMERSET, WINNIPEG, MAN.

FERMES, terrains de jardinage, maisons et fonds de commerce à vendre dans de bonnes conditions. S'adresser à C. BUFFET, 201, EDIFICE SOMERSET, WINNIPEG, MAN.

# SAINT-BONIFACE

### *Assemblée générale de la Saint-Jean-Baptiste*

Dimanche prochain, à 1 heure et demie, dans la salle de l'Union Canadienne, il y aura assemblée générale de la Société Saint-Jean-Baptiste. Cette assemblée sera des plus importantes. On y discutera des moyens de célébrer dignement notre fête nationale. On étudiera aussi plusieurs autres sujets importants qu'on s'efforcera immédiatement de mettre en pratique.

Que tous assistent à cette réunion.

* * *

M. Télesphore Laporte est décédé, le 25 avril dernier, à l'âge de 57 ans, 5 mois, 22 jours.

* * *

Mme Emile Prendergast, Edifice Baddow, Norwood, donnait le jour, le 30 dernier, à un garçon, baptisé dimanche sous les noms de Louis-Emile-Hamilton. Parrain et marraine: M. Louis Bétournay, de Holland, Man., et Mlle Louise Labelle, de Westmount, Montréal.

* * *

*Ne pouvait à peine manger.* "Ma femme souffrait depuis deux ans de maladie d'estomac et ne pouvait à peine manger", écrit M. Théophile Coté, de Sainte-Anne, Tremblay, Qué. "Souvent elle était forcée de garder le lit, et paraissait comme mourante." Je lus alors un article à propos du Novoro du Dr Pierre et commandai la médecine immédiatement. Ma femme fut bientôt guérie, elle peut manger maintenant tout ce qu'elle désire et porte bien." Ce remède herbeux, bien connu, a accompli de grands résultats dans le traitement de désordres de l'estomac. Il active la sécrétion du sucre gastrique et stimule les intestins à accomplir leur fonctions normales. Le Novoro n'est pas vendu par les pharmaciens. Il est fourni directement au public par des agents spéciaux, appointés à cet effet. Pour autres informations écrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livrés exempt de droits au Canada.

# SACRE-COEUR

L'été enfin commence à nous apparaître, et chacun s'empresse de profiter de tous les moments de loisir pour respirer un peu l'air..... du printemps qui menace de nous échapper. Après le long hiver que nous avons eu, c'est très logique, très vraisemblable. Cependant il ne faudrait pas oublier complètement que c'est dimanche prochain qu'aura lieu l'assemblée régulière de la Saint-Jean-Baptiste, à 3 h. de l'après-midi, dans la salle paroissiale comme d'habitude.

Et justement, on s'y occupera, entre autres choses, à trouver les meilleurs moyens de respirer le plus d'air... printannier possible, lors de la fête champêtre du 1er juillet. Allons! ensemble, un bon coup d'épaule, et nous y sommes.

* * *

On demande aussi aux membres du Cercle Littéraire de garder un peu d'enthousiasme pour l'assemblée de dimanche en huit, le troisième du mois.

* * *

Dimanche dernier, M. et Mme F.-A. Gingras, de notre paroisse, donnaient une soirée d'amis, à l'occasion de l'arrivée de leur fils Alfred. Ce fut une bonne soirée canadienne où règne cette franche gaieté caractéristique de notre race, et dont chacun rapporta un bon souvenir.

M. Alfred Gingras arrive de la province de Québec et vient se fixer parmi nous. Ce nous est plaisir de lui souhaiter la bienvenue, et de le compter pour un nouveau paroissien du Sacré-Coeur. Nous lui souhaitons succès dans ses entreprises et les relations d'affaires qu'il aura occasion de nouer, et que l'atmosphère de Winnipeg lui soit favorable.

* * *

Etait de passage au presbytère, la semaine dernière: le R. P. Guy, vicaire général de S. G. Mgr Charlebois. Aussi le R. P. Ernest Lacombe, missionnaire chez les Assiniboines de la Saskatchewan. Le R. P. E. Lacombe est le neveu du R. P. Albert Lacombe, ce grand missionnaire de l'Ouest Canadien. Fidèle aux traditions des ancêtres, le jeune marche bien dans les traces de l'aîné.

* * *

Dans notre église, mardi dernier, le 28, fut célébré le mariage de Mlle Clarisse Laplante a M. William Gardner, tous deux de notre paroisse.



# A NOS MORTS

La sympathie que ne cessent de témoigner Sa Grandeur Béliveau et les amis de la France, pour l'oeuvre du Monument aux soldats français de l'Ouest, morts au champ d'honneur, fait que chaque séance donnée par le comité d'érection de ce monument est un véritable succès.

La grande soirée récréative du 25 avril dernier, dans la salle du Collège de Saint-Boniface, en est une nouvelle preuve. Félicitations aux organisatrices et organisateurs, pour le magnifique résultat obtenu. salle comble et $420 à ajouter à la caisse du comité d'érection. Et cela, grâce à la variété d'un programme bien ordonné, pendant l'exécution duquel l'assistance a été tenue sous le charme, plus de trois heures, par des artistes telles que Mlles Gabrille Mollot et Alma Lemieux au piano, ainsi que Mme A. Boûtal, avec ses croquis typiques et des amateurs tels que Mme Breitner et MM. J.-C. D'Auteuil, A. Boutal, M. Boquin, J. Dupas et Oswald Paul. Les tableaux vivants si artistiquement composés et si bien rendus par Mlles Simone Chauvière, Marie LeGoff, Renée Castéla et M. M. Boquin. L'habile opérateur de la maison Strain's Ltd, représentants du Victor Safety Conematograph a su reproduire sur l'écran une netteté parfaite; les vues animées des vaillantes armées alliés. Enfin! à l'ouverture, pendant les entr'actes et à la fin, la Fanfare LaVérendrye, sous l'habile direction de M. Paul Salé, nous a inondé de flots d'harmonie.

Merci à tous et à tous pour leur gracieux concours, et merci aux Rév. Pères Jésuites pour le prêt généreux de leur salle.



## FEU ALFRED NEYRON

C'est avec peine que nous enrégistrons la mort de M. Alfred Neyron de Méon, qui a succombé à une affection cardiaque, à l'hôpital de Saint-Boniface, mardi le 27 avril 1920.

Originaire de Saint-Etienne, France, où il habitait le château de Méon, M. Neyron était au pays depuis bientôt dix-huit ans. Lundar était le lieu de sa ferme, qu'il cultivait avec succès. Homme d'esprit et de coeur, il trouvait le moyen de vivre de vie intellectuelle sur sa terre, où les voisins de langue française étaient rares. Parmi ses nombreux amis, il comptait surtout le R. P. Péran, O.M.I. Généreux, il savait donner à ceux qui étaient dans le besoin.

"Voyons, Père. disait-il un jour. Qu'est-ce qu'il vous faut, je vois que n'avez rien à manger." Et sans attendre la réponse, le catholique pratiquant apporta à son curé assez de victuailles pour passer la semaine.

M. Neyron savait Cyrano de Bergerac par coeur. Il avait gardé l'âme des anciens chevaliers. Lors de la grande guerre, il fut nommé à la censure, en France, position qu'il a rempli, avec beaucoup de tact et d'habileté.

C'est encore un de nos bons Français qui disparait.

A Mme Neyron et ses quatre enfants, à sa vieille mère en France, nos plus vives sympathies.

*G.-R. B.*

## L'Allemagne près de la banqueroute

Berlin, 27.—L'Allemagne est près de la banqueroute, a annoncé hier devant l'Assemblée Nationale, le Dr Wirth, ministre du trésor en présentant le budget de l'année prochaine. Le ministre a attaqué les profiteurs de guerre, qui, déclara-t-il, ont fait servir la détresse économique de la nation à leurs propres avantages.

Visant des sièges vides dans la Chambre, le Dr Wirth déclara que l'on ne saisissait pas la gravité de la situation. Les budgets de l'armée et de la marine ont atteint leurs dimensions actuelles parce que l'Allemagne maintient sur pied une armée de défense que ses anciens ennemis doivent prendre en considération en démobilisant l'ancienne armée. Cette armée a coûté 2,000,000,000 de marks, dit-il, tandis que le gouvernement a déjà dépensé 3,000,000,000 de marks pour l'entretien des armées d'occupation du Rhin et d'ailleurs.

Le déficit des postes est de 1,000,000,000 de marks et le déficit de l'administration des chemins de fer d'Etat est de 12,000,000,000.

Le ministre du Trésor est en faveur de l'émission d'un emprunt intérieur et demande que les obligations de l'Allemagne imposées par le traité de Versailles soient clairement fixées.

*Une huile de mérite.*—L'huile Eclectrique du docteur Thomas n'est pas un assemblage quelconque vendu à l'aide de réclame, mais le produit d'une longue et patiente recherche des qualités curatives de certaines huiles dans leur application au corps humain. C'est une étonnante combinaison qui dès le début gagna l'estime du public et la conserva. Une expérience convainla puissance de refection et de guérison de cette huile.

## Le parti radical défait au Danemark

Copenhague, 28.—Les élections générales au Danemark ont eu lieu hier, et ont eu comme résultat que le parti radical a perdu 15 sièges à la chambre basse du parlement. Les démocrates socialistes, les indépendants de la droite et les radicaux ont perdu chacun un siège. Le parti des Métiers a gagné trois sièges, les conservateurs sept, les socialistes quatre, et les libéraux quatre. Le nouveau parlement sera constitué comme suit: parti des Métiers, 4; conservateurs, 28; radicaux, 17; socialistes, 42. libéraux, 48.

Le Berlingshe Tidende en commentant ces élections déclare qu'elles ont passé comme un rouleau, écrasant sur son passage le parti radical. La majorité du peuple se manifestait énergiquement contre les socialistes. Avec un vote énorme, les libéraux sont sortis vainqueurs de la lutte. Les Socialistes avaient une république à leur programme, mais hier, le peuple danois s'est groupé autour de son roi et a écrasé ces républicains.

## Le plus grand homme du monde

Montréal, 27.—Le "Mauretania", de la ligne Cunard, a mouillé vendredi dans le port, avec 1,475 passagers, parmi lesquels on remarque le plus grand homme du monde. C'est Johan Van Albert, âgé de 19 ans, natif d'Amsterdam, qui mesure huit pieds et cinq pouces en chaussures. Il avoue qu'il n'a pas fini de grandir. Van albert est bien proportionné. Il porte des chapeaux pointure 9¼, des gants 14 et des chaussures 13. Il faut six verges de drap pour lui tailler un complet. Même s'il s'habillait de salopettes les notes de son tailleur seraient très élevées. Durant sa traversée, on a dû lui construire un lit spécial. Van Albert s'en va au Texas s'engager dans un cirque.